

N

Gratuit
bien sûr

UMERO

ZER



WEBZINE ALTERNATIF PARTICIPATIF GAGA

<http://lenumerozero.lautre.net>**ATELIER VÉLO BICLOU**

Biclou est de retour, après la pause imposée par l'expulsion d'izmir. Désormais, tous les jeudi de 16h à 20h au 49 av de Rochetaillée, 42100 (st)-etienne.

L'atelier vélo, c'est un espace d'entraide manuelle :

* Réparation de vélos : des personnes sont là pour partager ce qu'elles savent sur les vélos.

* Des outils, des pièces détachées.

* Remise en état de vieux vélos.

* Prêt/don de vélos.

* Récupération de vélos et pièces détachées.

Il fonctionne sur le principe d'échange de connaissance, de savoir-faire, de matériel. Tout est gratuit ou à prix libre : tu donnes ce que tu veux, ce que tu peux (de toute façon c'est toi qui bosse !). Et une fois à vélo, camarade cycliste, choisis ton camp !



Le vélo urbain est un

combat politique quotidien. A la suite du camarade vélorutionnaire Bakounine, chaque cycliste peut choisir l'orientation politique de son choix en fonction de sa pratique du vélo et de ses tendances cyclo-politiques :

* la/le cycliste marxiste-léniniste : vélo tous les jours (en théorie) ;

* la/le cycliste trotskyste : vélo tous les jours, au milieu de la route, pour forcer les voitures à tomber ;

* la/le cycliste stalinien-ne : avec des esclaves qui le poussent dans la côte ;

* la/le cycliste brejnévien-ne : en disant haut et fort qu'il fait le trajet en 5 minutes alors qu'en réalité il prend sa voiture ;

* la/le cycliste stakhanoviste : allers-retours tous les jours en vélo, plus les escaliers, les courses et pour le plaisir, un détour de 30km ;

* le/la cycliste capitaliste : avec un vélo haute technologie, à moteur pour les côtes, et quand il ne pleut pas ;

* la/le cycliste écologiste : tous les jours avec un vélo de récup, des sacoches pour les produits bio et une charrette pour les enfants ;

* la/le cycliste socialiste : un jour sur deux, en tandem, pour les partisans du oui et du non à la constitution européenne ;

* le/la cycliste royaliste : en tandem 7 places pour toute la famille et une voiture avec chauffeur pour transporter les affaires ;

* la/le cycliste anarchiste : de temps en temps, roule en sens interdit avec un vélo volé aux bourgeois ;

* le cycliste umpéiste : avec un vélo de fonction, une fois par an, devant les caméras ;

* le/la cycliste souverainiste : avec un vélo gitanes uniquement avec des pièces d'origine.

* la cycliste punk : avec un vélo de récup DIY (Do It Yourself) customisé à mort et des chaussures coquées contre les voitures.

La Vélorution est en route !

Le site (non mis à jour) de biclou : <http://biclou.squat.net>

[NUMÉRO ZÉRO]

est un média alternatif et participatif de la région stéphanoise. Il existe sous deux formes : un site internet où tout le monde peut publier des articles classés par rubriques et mots clés et une version papier gratuite, disponible dans divers lieux publics, qui rassemble les articles parus sur le site depuis la dernière version. Le site est administré avec le logiciel de publication libre spip, qui permet de créer des sites interactifs et/ou participatifs.

[Numéro Zéro] est un outil qui permet à (presque) tout ceux qui veulent y participer de publier des articles. Le but est de proposer d'autres informations que celles diffusées par les grands médias traditionnels, dont l'objectif principal n'est pas d'informer mais de gagner de l'argent, en disant ce que les gens veulent entendre ou en tombant dans le sensationnalisme pour augmenter l'audimat (pour résumer ...).

Ce libre accès à la publication (sous réserve de respecter la charte) permet aux personnes qui font et vivent l'actualité, qui se sentent concerné-e-s par un sujet, de diffuser elles-même l'information, et, que cette tâche ne soit pas réservée aux professionnel-le-s du journalisme.

Chaque article n'engage que son auteur, et tout le monde peut réagir ou apporter des compléments (en cliquant sur "répondre à cet article"). Nous ne prétendons pas que l'information diffusée sur ce site est toujours fiable et objective. Bien entendu, nous espérons qu'elle est le plus souvent fiable, mais nous ne sommes pas plus capable que vous de le vérifier. De plus, il vaut mieux ne jamais trop croire qu'un article est objectif, car il reflète le point de vue personnel de son auteur. Par contre, sans prétendre à l'objectivité, nous espérons que les informations ne sont pas manipulées, que les points de vue sont argumentés, et que les lecteurs-trices utilisent leur sens critique pour construire leur propre point de vue grâce à elles et à d'autres sources.

**LISTE DES LIEUX DE
DIFFUSION DE LA VERSION
PAPIER**

l'entre-pots : place Jules Guesde

kiosque culturel de la fac de Tréfilerie
sauf imprévu

radio-dio (foyer clairvivre)

gran lux : rue de l'égalité

Ecole des mines

Elephant Pub : rue de la Richelandière

snug : place st-roch

la ola : rue Elise Gervais

loulou cantine : rue Elise Gervais

de l'autre côté du pont : lyon 3e, 25 cours Gambetta

le mélies

le france

la gryffe : lyon 7e, 7 rue Sébastien Gryphe

le grnd zero : lyon 7e, rue Clément Marot

CINÉMA[S] LE FRANCE : SALLE[S] EN DANGER !

Deux salariés licenciés, une situation grave et urgente de crise interne.

Le Cinéma[s] le France traverse actuellement une crise sans précédent dans l'histoire de sa gestion. L'actuel bureau de l'association en charge de l'administration du cinéma (les ABC) est responsable d'une gestion économique et humaine catastrophique de la structure.

La situation a atteint son paroxysme lors du licenciement du Directeur/Programmateur de la structure (Yves Bourgeay) et de la caissière de l'établissement (Catherine Thiollière). Un collectif regroupant des adhérents inquiets concernant l'administration de la structure et les salariés solidaires des licenciés a vu le jour, il est baptisé "Salle[s] en Danger !" et réuni un nombre chaque jour grandissant de sympathisants. La mobilisation est imminente en vue de l'Assemblée Générale du 27 février où les actuels administrateurs devront faire face à leurs responsabilités.

Rappel des Faits :

Le Cinéma[s] le France est une structure gérée par une association (les "Amis du Bon Cinéma" ou "ABC") qui tourne en roues libres depuis maintenant près d'une dizaine d'années. Le manque de transparence de la gestion financière et humaine, l'unilatéralité et l'arbitraire décisionnel de l'organe exécutif de l'association (Bureau) et les perpétuelles transgressions des limites des droits statutaires des actuels administrateurs forment les fondements d'une culture du secret et de la peur au sein de l'établissement.

Cette culture est désormais enracinée dans les moeurs de gestion du cinéma et est vécue particulièrement difficilement par l'ensemble des salariés de la structure, certains faits relatés par les salariés relèvent d'entorses graves au droit du travail et même du harcèlement moral et sont susceptibles de faire l'objet de poursuites judiciaires.

Opacité des finances et mutisme de la communication, non application d'accords collectifs relatifs au personnel, investissements irraisonnés qui font figure de gouffres financiers, refus d'un audit complet pourtant vital pour envisager l'avenir économique de la structure et maintenant licenciements motivés par une "raison économique" plus que suspecte dans le cadre actuel : Trop c'est trop !

L'action du Collectif :

Les méthodes de l'actuel bureau de la structure sont révoltantes et il est temps de mettre la poignée d'administrateurs responsables de ces nombreuses dérives face à leurs responsabilités par une action concertée, démocratique et publique, c'est la raison d'être du collectif. Les adhérents et les salariés ne veulent pas voir disparaître le France qui occupe une place importante dans la vie culturelle de notre cité et il est temps de réagir en se mobilisant.

Pour empêcher les licenciements d'Yves et de Catherine.

Pour réclamer un audit financier complet de la structure.

Pour réclamer la démission des actuels administrateurs du France.

Pour créer un projet culturel d'avenir et redorer le blason terni de ce cinéma.

Les adhérents et soutiens du collectif :

Plus de 80 adhérents aux ABC, 11 salariés de la structure, de nombreuses associations travaillant régulièrement en collaboration avec le France, des institutions officielles partenaires inquiètes de la situation (Beaux-Arts, Musée d'art Moderne, IUFM, journalistes, conférenciers réguliers de la structure) et aussi de nombreuses personnes sympathisantes des licenciés (la CNT, l'ancien directeur de la structure Laurent Godel).

Une pétition regroupant plus de 80 signatures d'adhérents (sur un peu plus de 200) a été envoyée à l'actuel président de l'association René Dimier pour réclamer un audit financier et une assemblée générale extraordinaire.

Dans le même temps un communiqué de presse va circuler auprès des médias.

Rejoindre et soutenir le Collectif :

Si vous vous sentez concerné par la vie culturelle de Saint-Etienne et que vous tenez à ce que perdure une pluralité des salles de cinéma indépendantes face à l'hégémonie grandissante des multiplexes vous pouvez réagir.

On ne peut pas laisser mourir ce cinéma par simple négligence, une ville dont la culture est détruite pièce par pièce glisse inévitablement vers une médiocrité qui

est le terreau de tous les extrémismes politiques et vers un exode urbain encore plus fort. De la même manière si vous vous sentez touché par le sort des salariés licenciés ne perdez pas cette occasion de manifester votre solidarité.

Pour contacter le collectif vous pouvez envoyer un e-mail à l'adresse : sallesendanger@gmail.com (afin notamment d'être averti des réunions du collectif, de ses actions et ainsi pouvoir y participer).

Vous pouvez également adhérer à l'association du cinéma le France pour faire valoir votre vote à la future assemblée générale ou même rejoindre les pétitionnaires. Vous pouvez enfin simplement en parler autour de vous et faire transiter l'information autour de cette mobilisation.

Merci de votre attention, n'hésitez pas à réagir !

Les porte-paroles du collectif "Salle[s] en Danger !"

Note de la rédaction: Cet article a suscité beaucoup de réactions et débats sur le site, beaucoup trop pour être publiées ici. Pour plus

Colère #39

"Colère !" est un journal bi-mensuel mural d'expression libertaire. Voilà le numéro 39 (février-mars).

Vous pouvez télécharger les deux versions avec les liens suivants :

version mural :

<http://www.sendspace.com/file/4i44h9>

version papier :

<http://www.sendspace.com/file/flcihe>

Où alors le lire dans les rues de saint-etienne. Bonne lecture à toutes et à tous.

A LYON, ON A UNE VISION DE LA VIE QUI N'EST PAS DU TOUT CELLE DE "BIOVISION", cette foire mercantile contre la vie !

Près de l'Hôtel de Ville, on pouvait y lire : "NON A BIOVISION" ! En effet, ce samedi 17 février, à 14h, place Louis Pradel, à Lyon, des individus membres du collectif "non à Biovision" ont déployé une banderole géante. Le but de cette action est, un mois avant le début de la foire Biovision / Biosquare, d'interpeller l'opinion publique et les médias sur les méfaits des entreprises de biotechnologies et de ceux qui les supportent.

Qu'est ce que Biovision et pourquoi ce refus ?

Pour sa cinquième édition, la foire Biovision/Biosquare se réunit à Lyon du 11 au 14 mars 2007. C'est l'une des plus grandes foires mondiales sur les biotechnologies. Il regroupe une plate-forme de propagande en faveur des biotechnologies - les OGM par exemple...- (Biovision) et un marché où des scientifiques se proposent de vendre des applications industrielles à des entreprises du secteur (Biosquare).

Des firmes multinationales...

Biovision réunit les entreprises d'agro-alimentaire, de pharmaceutique et de chimie. Citons par exemple Bayer et Sanofi-Aventis qui représentent à elles seules plus de 55 milliards de \$ de chiffre d'affaire en 2005. Cette "réussite" économique a cependant un coût social et écologique. (nombreux licenciements boursiers, nombreux scandales ou accidents)

Des médicaments...

Ces entreprises déposent des brevets sur le vivant qui leurs assurent de juteux bénéfices. Seulement, ces brevets empêchent la diffusion moins chère des médicaments génériques. Les populations les plus démunies face au risque sanitaire, celles des pays pauvres, n'ont donc pas les moyens d'y accéder. C'est le cas notamment pour le sida. Biovision affiche cependant, à qui veut y croire, la volonté de lutter pour l'arrêt de la propagation du VIH.

Des semences et des pesticides...

Elles produisent des OGM qui mettent en péril la biodiversité et rendent nécessaire l'utilisation de pesticides qui en plus de polluer les sols, sont directement responsables de 200000 morts par an dans le monde. Les semences quant à elles, modifiées ou non, sont brevetées : elles ne peuvent plus être récoltées pour être semées comme cela se fait gratuitement depuis des millénaires. Les agriculteurs dépendent donc des multinationales "bio-

visionnaires" à qui ils doivent, chaque année, racheter des semences. Biovision annonce pourtant lutter contre l'extrême pauvreté et la faim dans le monde.

Des financements publics...

Biovision coûte 4852000 euros. Les collectivités publiques, donc nos impôts, y participent à hauteur de 2532000 euros. On peut se demander pourquoi des multinationales aussi riches ont besoin de l'argent public pour financer leur forum ?

Déjà, les multinationales "bio-visionnaires" ont besoin du soutien de nos élus et de la "société civile" pour donner à ce forum un visage humain... Il faut savoir aussi que l'argent public est déjà très présent dans le secteur des biotechnologies notamment à travers le financement de pépinières d'entreprises, de défiscalisations, ou même dans nos universités...

Ou encore, qu'une forte volonté politique aimerait voir le sillon rhône-alpin devenir, après le nucléaire, le centre européen des bio et nano technologies... Que du bonheur pour la région !

Un contre forum est d'ores et déjà organisé : il aura lieu à Lyon du 9 au 14 mars 2007. Plus d'informations sur Biovision sont disponibles sur ce site: <http://rebellyon.info/spikini/biopognon/>

Contact : nonabiovision@no-log.org

SUR LE REFUS DU FICHAGE ADN : INFORMATIONS ET RÉFLEXIONS À DIFFUSER

Face à la systématisation du fichage ADN de toutes les genres de "déviances", de la consommation de cannabis au vol à l'étalage en passant par l'outrage à agents, point d'info sur cet outil répressif.

Quelques infos sur le fichage ADN

Le fichage ADN était au départ destiné à prévenir les récidives en matière de violences sexuelles par le fichage de toutes les condamnés.

A la misère sexuelle, à un problème de société sur la considération de la femme en son sein, l'Etat répond en emprisonnant génétiquement à vie l'individu coupable dans le statut de criminel sexuel. Augmentant encore notre sentiment de dépendance à son égard.

Le fichage ADN perpétue ainsi la logique carcérale -à un problème correspond un ou des individus qu'il suffit de punir- et ne fait avancer en rien nos problématiques de société.

Sous les différents gouvernements, de gauche et de droite, le fichage a peu à peu été élargi. La police est maintenant autorisée à prélever notre ADN dans la quasi-totalité des crimes et délits d'atteinte aux personnes et aux biens :

du vol à l'étalage au tag, de la consommation de stupéfiants à la dégradation de biens publics en passant par l'outrage à agent... Les délits financiers, d'abus de confiance et d'autorité publique n'étant pas concernés !

Nul besoin que ces crimes et délits soient même prouvés : la Loi sur la Sécurité Intérieure (LSI) précise que ce fichage peut être exécuté sur les seules "présomptions de culpabilité" que pourraient avoir les gardien-n-e-s de l'ordre. Toutes présumés coupable !

Le statut de la preuve est modifié. Quand l'instruction était nécessaire au bon déroulement d'une affaire (enquête de voisinage, sociale...), elle s'efface aujourd'hui au profit d'un relevé biologique pour juger de la culpabilité d'un individu. Le transfert du judiciaire au policier s'intensifie.

L'arbitraire policier renforcé, toute la population des contestataires est en cours de fichage : manifestants anti-CPE, jeunes des banlieues, faucheurs-euses

d'OGM, fumeurs-euses de cannabis, syndicalistes, militants antipub ou simples voleurs-euses... mesurés, numérisés et fichés désormais comme criminels.

Refuser le fichage ADN

Le refus de prélèvement ADN (frottement de l'intérieur de la joue avec une languette de bois) est possible, en garde à vue ou suite au procès, profitant d'un "paradoxe" légal : le refus de prélèvement s'appuie sur un droit, celui de l'inviolabilité du corps, mais constitue un nouveau délit et provoque une poursuite judiciaire.

De plus, on touche alors de très près à la notion de délit continu (anticonstitutionnel en France) : une fois passée l'affaire pour un 1er refus de prélèvement, et reconnu coupable du délit de refus, on peut se faire convoquer pour prélèvement suite à ce dernier délit...

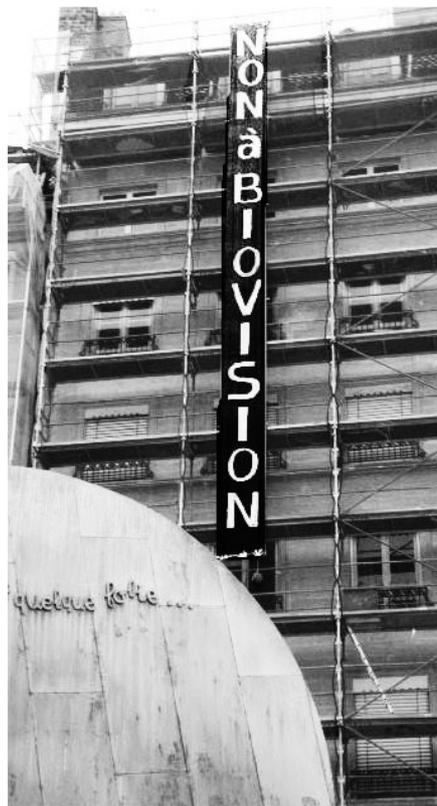
Le refus en masse reste jouable : la saturation des tribunaux s'envisage avec seulement 10% de refus. Jusqu'ici, à ce que nous savons, les amendes n'ont pas excédé 500€, bien loin des 15000€ et de l'année de prison prévus par la loi et brandis par les flics lors des gardes à vue pour "encourager" au don de son ADN.

Un collectif et un fond de soutien se constituent autour du site <http://refusadn.free.fr> afin de permettre au plus grand nombre de refuser.

Envoyez vos dons à Témoins, 39 rue Courtelaine, 69100 Villeurbanne mention refus ADN au dos de l'enveloppe.

Quelques éléments de réflexion

Le fichage ADN est un outil de contrôle fort : il plonge dans l'effroi d'être épié dans son intimité, il donne la sensation d'être rendu transparent aux yeux de



l'Etat.

C'est la même sensation qu'éprouve un prévenu lors de sa photographie : il préférerait disparaître et se tord intérieurement le visage pour ne pas être identifié.

Cette peur est aujourd'hui utilisée pour contraindre au silence et à la paralysie les contestataires.

Mais cette peur s'appuie sur un sentiment erroné, celui d'être son ADN. Une pensée intériorisée, héritée de la cybernétique, veut que notre identité se réduise à des informations stockées dans les hélices de notre ADN. En somme, une identité seulement biologique qui met de côté toute notre subjectivité.

Dans cet exemple d'identification des prévenus, le prévenu est bien plus la personne qui voudrait cacher son visage et qui tremble sous l'objectif, que le visage qui apparaît sur la photo.

Le Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques, le FNAEG, s'ajoute à tous ces autres fichiers qui constituent par fragments notre identité virtuelle, cette identité à laquelle il est fait appel en quelques chiffres, pour tel ou tel contrôle, telle ou telle identification, telle ou telle gestion de nos droits. Pour parfaire cette identité virtuelle, nos caractéristiques physiques comme l'ADN sont aujourd'hui numérisées : c'est la biométrie, ou la mensuration des diverses parties du corps humain.

En 2008 s'ajouteront deux nouveaux fichiers avec l'arrivée de la nouvelle carte d'identité biométrique française, INES (Identité Nationale Electronique Sécurisée). Elle contiendra dans sa puce 3 de nos empreintes digitales numérisées ainsi que la photo vectorisée de notre visage. C'est ici à toute la population que l'on appliquera les relevés biométriques anciennement réservés aux criminels.

Parler de criminalisation de la société permet d'illustrer comment, en s'adressant aux fichiers qu'elle a créés, l'administration les fait parler à notre place, en nous désubjectivant.

Face au tribunal, la parole du criminel n'a pas de poids, on ne lui fait pas confiance : ce sont les preuves qui parlent à sa place.

Les informations que l'Etat récolte sur nous dans ses fichiers deviennent de la même façon les preuves qui parlent à notre place. En s'adressant à notre identité numérique, l'administration peut gérer automatiquement notre cas. Elle n'a pas besoin de nous entendre.

Ce mode de gestion lui permet de nous traiter en cheptel d'individus isolés. Les individus, identifiés à leur double numérique, peuvent se déplacer ici ou là, ont le droit de faire ceci ou cela, doivent être placés ici ou là dans la limite où leur double administratif les y autorise... Au mépris de toutes les interactions sociales qu'ils peuvent vivre.

Finalement, accepter le fichage biométrique, c'est rentrer dans la gestion automatisée du vivant, réduit à son expression organique, qui ne laisse aucune place à nos revendications politiques ou personnelles.

Pointer, comme le fait aujourd'hui la CNIL [1], les dérives des technologies biométriques et ses dangers liberticides ne remet aucunement en cause notre identité numérique de gestion. Elle l'entérine plutôt, en nous pressant de la protéger et par là de s'y attacher.

Ce n'est pas la mauvaise utilisation que pourrait faire un fasciste de la biométrie que nous tentons ici de dénoncer. C'est la simple utilisation de cette technologie.

Les réflexions exposées ici sont grandement inspirées d'articles de fond sur la biométrie. Merci aux redactrices et penseuses.

(Sur <http://www.rebellyon.info/article32...> en fin de page peuvent être téléchargés des tracts juridiques et des affiches sur le refus du fichage ADN)

[1] CNIL, Commission Nationale Informatiques et Libertés

DES MOUTONS & DES HOMMES

contre l'identification électronique des animaux et des humains

Arguments et réflexions contre le puçage électronique et le modèle de société qui le produit et en découle...

Cet été, j'étais berger. A deux, nous gardions un troupeau de 1700 brebis dans les Alpes de Haute-Provence. Cinq éleveurs et éleveuses rassemblés en groupement, qui envoient leurs bêtes à 2000 mètres d'altitude de fin juin à mi-octobre. Au final, les brebis ne dorment en bergerie que de janvier à mai.

Les brebis nées avant 2006 portent à l'oreille une boucle en plastique qui indique le numéro de l'exploitation où elles sont nées et leur numéro personnel. Idem pour celles nées en 2006, sauf qu'elles portent deux boucles, une à chaque oreille, et que la numérotation a changé [1]. Je savais déjà qu'un jour il ne s'agirait plus d'un simple "bouclage", mais d'un dispositif électronique, peut-être implanté sous la peau. Beaucoup d'éleveurs attendent cette réforme avec impatience, vu le côté contraignant et inesthétique des boucles aux oreilles (les trous aux oreilles s'infectent fréquemment, la numérotation des boucles a récemment changé et beaucoup d'éleveurs ne comprennent pas pourquoi on les embête avec ces satanées boucles). Il paraît que les puces électroniques vont permettre d'en finir avec ces boucles. Peut-être. En tous cas, cette réforme sera mise en place dans un an seulement, en janvier 2008.

Un sujet monopolise toutes les discussions de bergers, toutes les conversations dans les foires et les tee-shirts édités par les chambres d'agriculture. Ce sujet c'est le loup. Pourtant je crois que ces puces devraient bien plus inquiéter les éleveurs. Parce que "mille milliards de mouchards" [2] sont peut-être beaucoup plus dangereux que quelques gros



prédateurs.

Je ne suis pas éleveur, juste un berger occasionnel. Peut-être que ça ne me concerne pas directement. N'empêche, ça me tracasse. Je voulais vous expliquer pourquoi, alors j'ai pris le temps d'écrire ce texte. Ne vous attendez pas à un catalogue de toutes les raisons de refuser ces puces : j'ai simplement mis des mots sur mon refus.

L'identification électronique des animaux (domestiques ou d'élevage) consiste à associer à chaque animal une puce électronique miniature. Il s'agit d'une puce électronique un peu particulière, appelée "transpondeur RFID" (pour Radio Frequency Identification Device, du nom de la technologie utilisée). A la différence d'une puce de carte bancaire ou de téléphone, pas besoin de coller le lecteur contre elle pour lire les données : une puce RFID est lisible "à distance", de quelques centimètres à plusieurs centaines de mètres. Souvent comparée à un code-barre amélioré, "il s'agit en fait d'un minuscule ordinateur communicant, d'une puissance équivalente à celle des PC produits en 1985" corrige Le Monde [3].

L'identification des carnivores domestiques (chiens, chats et furets) est obligatoire sous peine d'euthanasie [4]. En juillet 2001, deux arrêtés ont fixé les moyens d'identification : l'un pour le tatouage classique, l'autre pour la puce électronique (implantée sous la peau). Pour les animaux domestiques le puçage est donc possible, mais non obligatoire. On constate cependant que l'identification électronique prend le pas sur le tatouage : en France 1,5 millions d'animaux domestiques sont pucés électroniquement. Cela représente un animal sur deux. De plus, le nombre de puçages augmente chaque année (200000 en 2002, 500000 en 2005). C'est le syndicat des vétérinaires qui gère le

fichier.

Mais alors, pour les animaux d'élevage ? Avec l'augmentation de la taille des troupeaux et les scandales alimentaires récents (vache folle, grippe aviaire,...) la "traçabilité", s'impose comme incontournable [5]. La loi imposera bientôt aux éleveurs de pucer leurs bêtes, sous peine d'interdiction de vente, comme aujourd'hui pour les boucles. Ainsi en janvier 2008 pour les ovins et les chevaux [6]. Les modalités de cette identification électronique ne sont pas encore fixées. "Différents supports de ces transpondeurs ont été développés pour s'adapter aux diverses caractéristiques des animaux et des produits consommés. La solution la plus simple en élevage consiste à intégrer un transpondeur aux marques en matières plastiques traditionnelles placées à l'oreille des animaux et lisibles par l'éleveur. Le second système, davantage utilisé pour les animaux de compagnie, consiste à injecter, sous la peau de l'animal, le transpondeur intégré dans une enveloppe en verre ou en matière plastique inerte. Un troisième système, spécifique aux ruminants, est désigné sous le terme "bolus". Le bolus est un cylindre en céramique (haute densité) de masse et de taille variables selon les espèces qui est placé par intubation dans les pré-estomacs du ruminant où ils y restent séquestrés. Enfin un quatrième système, utilisé chez les porcins, consiste à injecter un transpondeur dans la cavité péritonéale. A terme, tous les animaux d'élevage de la Communauté Européenne devront être identifiés par un des quatre types de support" [7].

La technologie semble efficace, quoique le professeur Gilbert Mouthon (Ecole vétérinaire de Maison-Alfort) prétende que les puces soient facilement sabotables [8]. De nombreux pays européens l'ont déjà rendue obligatoire pour les animaux domestiques.

Actuellement, chiens, chats et furets se font implanter la puce à la base gauche du cou. Par contre, les tests "grandeur nature" menés sur le cheptel ovin français consistent à poser des boucles électroniques aux oreilles des animaux [9], c'est-à-dire des boucles comme celles d'aujourd'hui, qui conserveraient le même numéro, avec une puce RFID à l'intérieur contenant elle aussi ce numéro. Quoi qu'il en soit, les éleveurs hériteront de lecteurs, fixes ou portables, qui leur permettront "d'identifier" chaque animal.

Je me rappelle de Blanquette, la seule chèvre avec notre troupeau de 1700 brebis. Elle avait sa petite boucle n°4013 à l'oreille. Pour ce grand troupeau, les boucles ne me choquaient pas (pas facile de distinguer la 3065 et la 3075 sans regarder leur boucle), mais pour Blanquette le ridicule et l'absurdité de cette "traçabilité" industrielle et bureaucratique sautaient aux yeux : on la connaît par son nom, c'est notre copine (elle nous réveille quand on fait la sieste et que les brebis se barrent en douce), elle est la seule chèvre à des kilomètres à la ronde... Pourquoi lui avoir foutu une boucle comme ça à l'oreille ? Ridicule, absurde... mais aussi inquiétant, quand on sait que la manière dont les humains traitent leurs animaux préfigure souvent la manière dont ils vont se traiter entre eux.

Pour me faire comprendre, je vais vous faire quitter le monde de l'élevage un instant. En Grande-Bretagne, le Ministère de l'Intérieur a annoncé en juillet son intention de pucer certains criminels sexuels pour suivre leurs déplacements par satellite. Réservées aux volontaires, les puces utilisées seront également capables de suivre le taux de pression sanguine et le rythme cardiaque des individus. On a fait appel à une entreprise qui produit déjà des dispositifs de suivi de voitures par GPS.

Arguments des promoteurs du projet : "Si nous sommes préparés à suivre les voitures, pourquoi ne suivrions nous pas les individus ?" [10], mais surtout "des puces de repérage similaires sont déjà utilisées de manière intensive sur les animaux et le bétail" [11].

Pour moi, le cœur du problème est là. On commence par nous encourager à pucer les animaux. Aucun inconvénient, que des avantages. Puis on nous propose de pucer les humains. Pas seulement les pédophiles, l'entreprise américaine Applied Digital Solutions s'étant fait une spécialité du puçage des humains avec sa puce sous-cutanée VeriChip. "Début 2006, plus de 2000 personnes avaient un VeriChip dans le bras" [12]. Clients de boîtes de nuit à Barcelone et Amsterdam, policiers à Mexico, personnes hospitalisées aux Etats-Unis et à Rome... la liste est longue. Aux Etats-Unis, Mickey Sklar, 28 ans, qui habite Brooklyn, a choisi de vivre avec un chip RFID dans la main gauche. "C'est un modèle bas de gamme, un peu gros, fabriqué en série pour le bétail. Je l'ai payé 2 dollars, et les lecteurs 40 dollars pièce. (...) J'ai connecté un lecteur RFID à mon Macintosh. Il se met en marche dès que j'approche la main du clavier. J'ai aussi fabriqué un petit écran sans fil : quand je passe la main devant, il me reconnaît et affiche mes e-mails ou mes sites favoris" [13]. Un modèle "fabriqué en série pour le bétail ?" Oui : même pour son fameux VeriChip, Applied Digital Solutions "a simplement amélioré un système couramment utilisé aux Etats-Unis pour marquer le bétail et les animaux de compagnie" [14]. Simplement.

Un jour il s'agit d'un puçage volontaire pour le dossier médical dans certains hôpitaux, un autre jour d'un puçage obligatoire mais restreint à certaines catégories (criminels, sans-papiers,...) puis sans doute, au final, d'une pratique généralisée à chacun et chacune d'entre nous. "Imperceptiblement, notre société se transforme et elle va se réveiller engluée dans un réseau de fichiers et de contrôles, et au final, on aura laissé amputer notre vie privée et notre identité" [15]. Celui qui tient ces propos n'a rien d'un contestataire. Il s'agit d'Alex Türk, sénateur non-inscrit de la majorité, également président de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), l'institution chargée d'officialiser chaque nouveau réseau, chaque nouveau fichier.

chaque nouveau contrôle et de tirer de temps en temps la sonnette d'alarme. A aucun moment nous n'aurons été consultés, et nulle part ni vous ni moi n'aurons trouvé le courage ou l'énergie de nous insoumettre à ce totalitarisme rampant, fait de petites choses qui s'additionnent et se multiplient "simplement" les unes les autres...

J'exagère? Vous trouvez ça absurde? Vous êtes convaincus que jamais nous n'en viendrons à pucer l'ensemble de la population? Vous pensez que ce n'est pas parce qu'on puce les animaux, quelques criminels dangereux, et que quelques férus de technologie choisissent de se faire implanter des mouchards sous la peau que ce modèle se généralisera à toute la population ? Vous pensez que la CNIL, les comités d'éthique et les consultations citoyennes nous protégeront des éventuelles "dérives"? Je voudrais bien croire ça Mais j'ai fait quelques recherches, et des exemples historiques m'ont rendu sceptique.

Exemple 1 : comment la carte d'identité s'est généralisée.

Les papiers d'identité sont une invention récente, concomitante du développement des grandes villes et des moyens de déplacements. Au XIX^e siècle, la pièce d'identité unique n'existait pas. Il était courant de voir des gens, pour justifier leur identité, produire passeport intérieur, livret ouvrier, livret militaire, livret de famille,



permis de chasse, acte de naissance, certificat d'identité, certificat de bonne vie et mœurs, certificat de domicile, puis carte d'usager de chemin de fer, carte d'association d'étudiants...

En 1880, Alphonse Bertillon du service de l'Identité Judiciaire, invente l'anthropométrie, technique qui mesure les particularités dimensionnelles des personnes. Il ajoutera les empreintes digitales à ses fiches anthropométriques en 1890. Dans le même temps, en 1888, obligation est faite aux étrangers de se déclarer en mairie. Quelques années plus tard, le carnet anthropométrique est imposé aux nomades (1912) puis aux étrangers (1917). De la même manière, le bertillonnage qui concernait initialement les délinquants récidivistes, s'étend à tous les délinquants puis à tous les prévenus du dépôt. Bertillon, qui est à l'époque un scientifique aussi honoré que Pasteur, suggère de fichier "tous les adultes sans exception".

L'idée d'une "carte d'identité" qui permettrait de distinguer les vagabonds des honnêtes gens se dessine ainsi tout au long de la Troisième République. Elle est partiellement appliquée par le préfet de police de Paris en septembre 1921.

C'est le 18 Août 1940 que l'idée d'une Carte d'Identité de Français va vraiment prendre forme sur tout le territoire. Ce jour-là, les autorités allemandes imposent une carte d'identité préfectorale à tous les français de la zone occupée. En zone française, le régime de Vichy va lui aussi rendre la carte d'identité obligatoire, mais il peinera à l'imposer. Sous la pression des autorités allemandes, qui voient d'un œil intéressé l'instauration de cette carte, elle est imposée en priorité dans les zones où peuvent se trouver juifs et hommes mobilisables.

Aujourd'hui la carte d'identité est pleinement rentrée dans les mœurs en France, et on oublie souvent qu'elle n'est toujours pas obligatoire, les citoyens étant simplement tenus de pouvoir "justifier leur identité". Ces habitudes sont très récentes : le XIX^e siècle voyait parfois d'honnêtes ouvriers affronter les gendarmes qui osaient leur demander leurs papiers. Au Royaume-Uni (où la carte d'identité n'existe pas encore) le National Council for Civil Liberties a dénoncé en 1995 le projet de carte nationale d'identité britannique comme "une intolérable atteinte à la liberté individuelle des Anglais et comme un encouragement au développement des pires instincts autoritaires de l'Etat". Même l'association des Chiefs Police Officers s'est montrée défavorable au projet [16]. Mais les parlementaires britanniques ont tranché durant l'été 2005 : en 2007 ou 2008 leurs concitoyens auront bien une carte d'identité électronique, biométrique et obligatoire.

En un siècle, cette idée absurde, cette "intolérable atteinte à la liberté individuelle", cet "encouragement au développement des pires instincts autoritaires de l'Etat" est devenue une évidence.

Exemple 2 : comment le Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques s'étend.

A sa création, ce fichier génétique de la police concernait exclusivement les délinquants sexuels. C'est d'ailleurs bien le caractère révoltant des agressions sexuelles qui, seul, pouvait être utilisé comme cheval de Troie pour mettre en place ce nouveau type de fichage de la population. Comme chaque fois, il ne s'agissait que d'une exception : seules 1300 personnes étaient fichées, déjà condamnées pour crimes sexuels. Mais l'usage s'est vite élargi. Premier temps : le vote de la LSQ, en 2001 (Daniel Vaillant, PS). Le champ d'application s'est étendu aux terroristes, meurtriers et auteurs de braquages et vols avec violence (23000 personnes). Deuxième temps : la LSI (votée en mars 2003, appliquée par les décrets de mai 2004). Le fichage a alors passé un cap : "Avant [cette date], seul le profil des personnes définitivement condamnées étaient conservés. Ceux des suspects étaient comparés avec ceux des échantillons non identifiés prélevés sur la scène d'infraction et ceux des individus déjà dans le FNAEG. Depuis, ils sont tous insérés dans la base et conservés de vingt-cinq à quarante ans. De plus, les crimes et délits sont presque tous intégrés." [17]

Ainsi, on peut aujourd'hui se faire prélever son ADN lors d'une garde à vue, pour un vol en supermarché ou même pour de simples soupçons. Des personnes se retrouvent ainsi fichées sans avoir commis de délit. Au 31 octobre 2006, le FNAEG comptait près de

350000 profils [18]. Objectif affiché par le gouvernement lors du vote de la LSI : en obtenir 700000, y compris ceux des mineurs de 13 à 18 ans. "Il faudra recruter du personnel" avait-on alors judicieusement fait remarquer à l'Assemblée Nationale. Certes.

Mais pourquoi s'arrêter à 700000 personnes alors qu'on est si bien lancé et que la population ne se plaint guère ? Toujours lors du vote de la LSI, Jean-Christophe Lagarde (député UDF) déclarait à l'Assemblée Nationale : "A l'origine, le groupe UDF souhaitait déposer un amendement tendant à étendre le FNAEG à l'ensemble de la population. (...) Nous avons cependant renoncé au dépôt d'un tel amendement car nous ne disposons pas aujourd'hui des moyens - financiers et autres - nécessaires. Mais je souhaite que le Gouvernement y réfléchisse pour l'avenir." [19]

Fichier génétique, carte d'identité : au début réservés à des populations "marginales" (pédophiles, terroristes, récidivistes, étrangers,...), ces dispositifs s'étendent en quelques années à l'ensemble des crimes et délits et, pour finir, à l'ensemble de la population. Ceci malgré toute l'attention des commissions d'éthique et autres conférences de citoyens. Il en sera sans doute de même pour les puces RFID sous-cutanées.

Vous rappelez-vous de William Harwin, ce chercheur cité au début qui se voulait rassurant en nous expliquant que "des puces de repérage similaires sont déjà utilisées de manière intensive sur les animaux et le bétail" ? Je voudrais vous présenter un des ses collègues du département de cybernétique de l'Université de Reading : Kevin Warwick. Il s'est lui-même fait implanter, en 1998 et 2002, des puces sous la peau, pour qu'à son approche certaines portes s'ouvrent et que la lumière s'allume. Son épouse s'étant fait elle aussi implanter une puce, les deux tourtereaux échangent maintenant leurs émotions électroniquement. Et il affirme "[qu']à long terme cette technologie permettra de communiquer par la pensée. C'est la prochaine étape de l'évolution. Les puces implantées vont améliorer l'homme et augmenter ses capacités. (...) Je pense qu'il y aura un monde à deux vitesses, avec une sorte de sous-espèce : ceux qui n'auront pas ce type d'implants seront laissés pour compte" [20]. Un monde à deux vitesses qui fait terriblement penser à l'effrayant "Meilleur des Mondes" décrit par Aldous Huxley [21]. Après les eugénistes, voici le mouvement "transhumaniste", qui prétend dépasser l'espèce humaine. Au lieu de quoi il va simplement ravalier l'humanité au rang de bétail. Pendant ce temps, on prend doucement l'habitude de traiter les animaux comme des machines à viande.

Alors, que penser de tout cela ? Pucer les animaux est-il finalement plus choquant que d'élever des centaines de brebis pour abattre et manger leurs petits ? Personnellement, je ne mange pas de viande. Je frissonne déjà quand des gens parlent d'abattre un lapin ou une poule. Mais ce que j'ai appris cette année, c'est que certains éleveurs font leur métier de façon plus humaine que d'autres. Connaissent chacune de leurs bêtes, leur donnent des noms. Sont prêts à arpenter la montagne pendant des heures plutôt que de se dire qu'ils en ont perdu une. Et se foutent bien que les brebis bouffées par les loups soient remboursées X euros. C'est peut-être ça la différence entre "paysan" et "exploitant agricole". Ces éleveurs-là accepteront-ils de pucer leurs animaux ?

Le puçage des ovins deviendra obligatoire en janvier 2008. C'est mauvais signe pour les paysans, qui se laissent petit à petit imposer des choses dont on n'a pas besoin (OGM, élevages de poules en batterie, agriculture intensive...). Et petit à petit le monde agricole disparaît...

Mais ça signifie surtout que le filet se resserre autour de moi, autour de nous. Cette mesure s'ajoute à bien d'autres dispositifs (technologiques ou administratifs) et au contexte politique et juridique actuel. C'est une maille de plus dans une société déjà bien quadrillée, où celles et ceux qui n'ont "rien à se reprocher" se retrouvent tracés, surveillés, contrôlés comme les pires criminels. Où tout comportement anormal, tout regroupement collectif, toute initiative subversive est qualifié de "terroriste". Cette normalisation de la société va-t-elle dans le sens d'une humanisation ou d'une animalisation ? Les bénéfices de cette pacification seront-ils pour

la population, ou plus sûrement pour les élites qui gouvernent notre oligarchie ? [22] Sommes-nous prêts à sacrifier toutes nos libertés pour vivre en sécurité ? Dans ce cas il faudra arrêter d'employer le mot de démocratie, reconnaître le caractère totalitaire de ces tendances à la normalisation et nous demander quelle "sécurité" nous aurons gagné.

Mon oncle Philippe, éleveur de brebis à la retraite, me disait que cette "traçabilité", bonne pour le bétail, devient dangereuse utilisée sur des humains. Je crois qu'il se trompe : la question à poser n'est pas celle des usages, mais celle des mondes. Je m'explique. Bien sûr, toutes ces technologies ont leurs côtés "positifs" et leurs côtés "négatifs". Mais elles ne sont pas neutres : elles sont indissociables du monde qui les produit et qu'elles viennent renforcer : le monde moderne, gouverné par la marchandise. Ici, les sciences et les techniques servent avant tout à renforcer le pouvoir de la classe dominante. Elles sont mises au service de la production aliénée et du contrôle social. Tous les dispositifs qui s'appliquent au bétail s'appliqueront un jour aux humains, avec pour objectif que le troupeau humain se comporte normalement, et non librement. Voulons-nous d'un monde prêt à pucer les humains ?

Moi je n'en veux pas. Parce que j'ai des rêves plus grands que cette vie "sans frottement, sans arrêts ni incidents, dépourvue de toute saute d'intensité, (...) [sans] aventures, [sans] rencontres non plus" [23], la seule vie que ce monde nous autorise encore. Une vie qu'on nous impose, à coups de caméras, de puces RFID, de fichage ADN. Une vie misérable que nous intériorisons, à force de travail salarié, de télévision abrutissante, de relations sociales normées. C'est au nom de mes rêves que je refuse les puces RFID et le monde qui les produit et qu'elles viennent renforcer.

Mais comment s'opposer à ce pouvoir diffus ? Comment savoir à quoi faire front, à qui, à quel moment ? Il est si facile de se dire qu'on a déjà tout accepté, alors pourquoi pas ça ? Oh, et puis finalement ce n'est pas si grave, on s'opposera quand ce sera vraiment dangereux, franchement totalitaire. Hélas, de nos jours même le totalitarisme n'est plus franc, tout fout le camp. Mieux vaut donc prendre les devants.

Nous opposerons-nous quand il faudra faire pucer les enfants à la naissance ? Eh non ! Ce ne sera pas plus scandaleux que le fichage ADN ou le puçage des animaux aujourd'hui, car on s'habitue à tout.

Il est possible de refuser de pucer ses animaux, comme d'autres refusent le prélèvement ADN malgré les poursuites judiciaires [24]. Mais si nous ne réagissons pas, si pour commencer les éleveurs ne réagissent pas, il y a gros à parier que dans une dizaine d'années ce texte fera sourire. "Ah bon ? En 2007, tous les humains n'étaient pas pucés ?"

Nicolas Bonanni - 10, rue Yves Farge, 38 600 Fontaine -
04.38.02.99.49
Janvier 2007

Pour Micheline, Marcelline, Gwendoline, Blanquette, Peugeot, Loulou, Princesse, Marylin, Chouette, Mona et quelques autres.

Et pour Frédéric.
Reproduction libre.

[1] Nouvelles règles d'identification et d'enregistrement des ovins de juillet 2005, en application du règlement ovin européen 21/2004 du 17/12/2003.

[2] Selon le terme du Monde (02/06/2006) à propos des puces RFID.

[3] "Mille milliards de mouchards", Le Monde, 02/06/2006.

[4] Lois de 1991 et 1999.

[5] Sur la traçabilité universelle, lire Pièces et Main d'Oeuvre, "Nanotechnologies, maxiservitude", L'Esprit Frappeur, 2005.

[6] Dans le cadre du programme européen IDEA : Identification Electronique des Animaux d'Elevage.

[7] Description d'un "Procédé et dispositif de détection automatisée des chevauchements entre animaux", sur le site de l'Office Européen des Brevets.

[8] <http://perso.orange.fr/bouledoguefr...>

[9] Projets pilotes menés par le Comité de pilotage national de l'identification électronique (FNO, Office de l'élevage, Ministère de l'agriculture, Assemblée permanente des Chambres d'agriculture et Institut de l'élevage) dans 110 élevages, sept centres d'allotement, un marché et dix abattoirs, pour 110000 boucles en 2005. Plaquette "L'identification électronique ovine en France", disponible sur le site de l'institut de l'élevage, <http://www.inst-elevage.asso.fr>.

[10] Ken Jones, responsable du projet, <http://www.timesonline.co.uk>, juillet 2006.

[11] William Harwin, département de cybernétique de l'université de Reading, <http://www.timesonline.co.uk>, juillet 2006.

[12] Le Monde, 17/04/2006.

[13] Le Monde, 11/04/2006.

[14] Le Monde, 17/04/2006.

[15] Politis, 02/11/2006, qui boit les paroles de M. Türk sans émettre une seule critique sur le rôle de la CNIL.

[16] Les informations ci-dessus sont tirées de "Histoire de la carte nationale d'identité" de Pierre Piazza, Odile Laffont, 2004 et de "Du papier à la biométrie. Identifier les individus", sous la direction de Xavier Crettiez et Pierre Piazza, Presses de Sciences Po, 2006. On se reportera à ces ouvrages pour une histoire plus complète.

[17] Intérieur Magazine, juin 2005.

[18] Le Monde, 24/11/2006.

[19] Discussion générale du projet de loi "Sécurité Intérieure" (LSI) à l'Assemblée Nationale, séance du 16/01/2003.

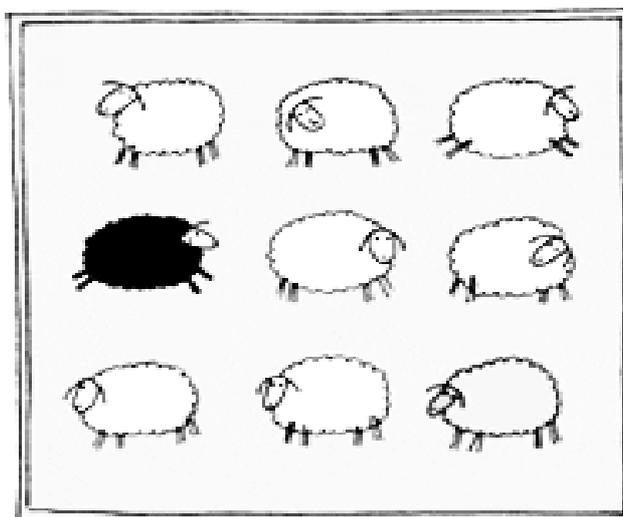
[20] Kevin Warwick, Ca m'intéresse, 02/2005.

[21] Aldous Huxley, "Le Meilleur des Mondes", 1932.

[22] "Nous ne vivons pas dans des démocraties. Nous ne vivons pas non plus dans des camps (...). Nous vivons dans des Etats de droit oligarchiques, c'est-à-dire dans des Etats où le pouvoir de l'oligarchie est limité par la double reconnaissance de la souveraineté populaire et des libertés individuelles". C'est-à-dire un régime où quelques élites politiques et économiques exercent le pouvoir de "police", tandis que les mouvements démocratiques doivent constamment se battre pour conserver ou élargir la sphère de la "politique". Selon Jacques Rancière, "La haine de la démocratie", La Fabrique Editions, 2005.

[23] Tract "Détruisons les caméras", Lyon, octobre 2006.

[24] <http://refusadn.free.fr>.



PROCÈS ET RASSEMBLEMENT LE 21 MARS 2007 POUR REFUS DE PRÉLÈVEMENT GÉNÉTIQUE

Pour la première fois en France, le mercredi 21 mars à 14 heures [a eu] lieu un procès pour présomption de délit au tribunal correctionnel de Mâcon.

PROCES DE CAMILLE B. pour refus de prélèvement génétique suite à présomption de consommation de cannabis. En effet, Camille, une jeune fille de Saône et Loire sans histoire [a été] convoquée devant les magistrats alors qu'aucun délit n'a été commis. Le dossier consulté par son avocat Marc Dabray est complètement vide, du jamais vu dans une procédure judiciaire.

Le rappel des faits :

Tout a commencé par un contrôle routier de la gendarmerie de Gueugnon. Les forces de l'ordre n'ont trouvé ni stupéfiants, ni alcools. La conduite au poste de Camille repose sur la présence d'un narguilé dans son véhicule et donc la présomption de prise de cannabis est constatée. Croyant en son bon droit, cette jeune fille a refusé le prélèvement ADN (test salivaire). Ce refus est désormais sanctionné par les fameuses lois Sarkozy sur la sécurité quotidienne du 18 mars 2003 : "tout contrevenant à un prélèvement ADN est condamnable à 1 an de prison et 15000 euros".

A l'origine, seuls les criminels sexuels étaient répertoriés génétiquement, aujourd'hui, cela s'étend aux militants syndicalistes, écologistes, faucheurs d'OGM, jeunes dit marginaux, vols à l'étalage, etc. Soit au total 137 infractions relevant du fichage ADN. Autrement dit, tout ceux et celles qui dérangent l'ordre libéral et politiquement correct.

Il est important de rappeler, que les délits financiers seront exemptés de peine et ne seront pas concernés par cette loi.

Ce procès revêt un caractère important car la jurisprudence permettra éventuellement d'aménager sérieusement cette loi en attendant son abrogation. De simple citoyens dont les têtes ne reviendront pas aux policiers seront convoqués devant la justice pour refus de prélèvement ADN. Le rêve de certains hommes politiques est de "ficher toute la population" comme l'a souhaité le ministre UMP Estrosi lors d'un sommet Européen.

Notre corps nous appartient, nous n'avons pas à le codifier dans un fichier central génétique, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen est clair la dessus, on ne touche pas à l'intégrité physique du corps humain.

Le mercredi 21 mars à partir de 13h30, en vue de la situation angoissante de Camille B. et de la nécessité de se mobiliser, un rassemblement de soutien [a eu] lieu devant le tribunal.

Contacts :

Collectif de Macon : [macon.libertaire\(a\)laposte.net](mailto:macon.libertaire(a)laposte.net)

Collectif National : [refusadn\(a\)free.fr](mailto:refusadn(a)free.fr)

LE CONSEIL D'ÉTAT "VALIDE" LES INTERPELLATIONS PIÈGE

Uni-e-s contre une immigration jetable

Comme il fallait s'y attendre, le conseil d'Etat n'a rien trouvé à redire à la circulaire du 21 février 2006 sur les conditions d'interpellation des étrangers sans papiers. Le texte, signé du ministre de l'intérieur et du garde des sceaux, qui incite les agents des préfectures à envoyer aux personnes en situation irrégulière des convocations piège aux fins de leur arrestation au guichet, est donc parfaitement légal, selon la plus haute juridiction administrative.

Tous les arguments portés par les organisations dans leur recours, et en particulier tenant aux pratiques déloyales de l'administration et au détournement de procédure orchestré (on fait semblant de convoquer pour l'examen de la situation administrative et on organise l'éloignement...) ont été rejetés. La décision du Conseil d'Etat ne signifie pas que les convocations piège soient... légales. La Cour de cassation vient en effet de l'énoncer très clairement dans un

ENQUETE CIRCULAIRE SARKO

Participez à l'enquête citoyenne sur les conditions d'application de la circulaire de régularisation du 13 juin 2006 !!

Les citoyens et associations présents auprès des étrangers qui ont sollicité leur régularisation dans le cadre de la circulaire du 13 juin 2006 ont été les témoins de nombreux dysfonctionnements et injustices : disparités dans les conditions d'accueil en préfecture, différences selon les administrations des pièces et documents à produire, variabilité importante dans l'interprétation des critères de régularisation, refus injustifiés d'enregistrement ou d'instruction de certaines demandes, iniquités dans le traitement de ces demandes selon la date de dépôt du dossier... Dans un courrier du 4 septembre, le Président de la HALDE rappelait au Ministre de l'intérieur "les contraintes attachées au principe d'égalité qui commandent un traitement égal des personnes placées dans une même situation".

Plus de 15000 associations, collectifs, syndicats et citoyens ont signé la pétition demandant la constitution d'une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur les conditions d'application par l'administration de la circulaire de régularisation du 13 juin 2006 (pour consulter l'appel à pétition et la liste des signataires, se rendre sur le site <http://www.placeauxdroits.net>).

Malgré plusieurs propositions de résolution des groupes parlementaires Verts, Communiste et socialiste allant également en ce sens, cette demande n'a cependant pas été entendue.

Pour ne pas en rester là, il a été créé un Wiki (site de participation alternatif), qui propose un mode collaboratif de collecte d'informations pour réaliser cette enquête.

A partir de l'ensemble des données qui auront été réunies, un rapport de synthèse sera publié par la CIMADE au mois de mars 2007.

Pour en savoir plus et agir : <http://www.dret.lautre.net>



arrêt du 6 février 2007 : l'interpellation au guichet, consécutive à une convocation en préfecture, est déloyale, et donc nulle.

Finalement le texte qui, pour la première fois, organise les convocations piège est légal, mais il sera possible de contester, en principe avec succès, dans un cadre individuel les arrestations opérées sur la base de telles convocations.

Sur le reste de la circulaire, le CE s'est montré tout aussi défenseur des libertés fondamentales : pas un mot sur les opérations menées sur réquisitions du procureur de la République dans les quartiers censés abriter des sans papiers, autour des foyers, des centres d'hébergement d'urgence... Le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux peuvent tranquillement prévoir des contrôles autour des lieux de distribution de repas pour les plus démunis... le CE donnera sa bénédiction.

Paris, le 9 février 2007

<http://www.contreimmigrationjetable.org>

<http://www.gisti.org>

MOBILISATION DANS LA LOIRE, UN COLLECTIF QUI VA FAIRE PARLER DE LUI.

C'est le 12 décembre 2006 que s'est créé sur Saint-Etienne le "Collectif Unitaire Départemental de Résistance à la Délétion 42". Il regroupe des organisations syndicales, des associations et des citoyen-ne-s. Les personnes investies exercent des professions (professeurs, institutrices, éducateurs, assistants sociaux, infirmières psy, etc) concernées par la loi Sarkozy dite de "prévention de la délinquance" . Les RMistes sont bien évidemment invité-e-s à rejoindre le collectif.

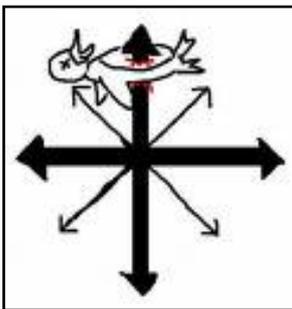
Lors de la dernière réunion du mardi 6 mars 2007, une trentaine de personnes étaient présentes dans la salle 66 de la Bourse du travail de Saint-Etienne au 6 Cours Victor Hugo.

Les réunions du collectif se veulent un espace d'informations, d'échanges et de réflexions. N'hésitez pas à venir participer quel que soit votre statut (salarié-e étudiant-e, chômeur-euse, rmi, etc.), que vous soyez militant-e ou pas et quelles que soient vos connaissances sur la loi de la prévention de la délinquance. Il s'agit de réfléchir ensemble sur les moyens à mettre en place pour informer dans les milieux professionnels et sur le terrain afin de mobiliser un maximum de personnes. Se pose aussi la question de quelles possibilités de résistance, de désobéissance vis-à-vis de l'application de la loi ?

Pour infos, voir aussi "la lettre ouverte à la population" éditée par le Collectif unitaire 42 :

http://www.reseauxcitoyens-st-etienne.org/article.php3?id_article=1171

<http://www.abri.org/antidelation/Collectif-Loire>



APRÈS UNGDOMSHUSET AU DANEMARK, L'INSOLEUSE À LYON...

[le 7 mars] À 8h du mat', une quinzaine de flics s'est pointée à l'Insoleuse (à Lyon, près de Maisons Neuves), pour escorter un huissier venu faire sa sale besogne avec soit-disant une requête sur ordonnance - il ne l'a jamais présenté. Avec un serrurier, ils ont défoncé la porte en quelques minutes et l'expulsion s'est déroulée sous la menace des matraques et gazeuses.

Une quarantaine de personnes est arrivée rapidement sur place en soutien, et a permis d'évacuer les lieux sans trop de pertes matérielles ni interpellations.

L'Insoleuse, squat ouvert depuis octobre à la suite de la Scierie, a permis d'organiser de nombreux concerts, notamment de soutien : concert de soutien à Rebellyon et au Popouri, le Täser Festival, à la Luttine et de nombreux autres se sont déroulés là-bas.

Un squat de fermé, 10 d'ouverts !!! (source rebellyon)

LES SANS-PAPIERS SONT À LA BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS

Le 9ème collectif des sans-papiers souhaite alerter l'opinion au sujet des rafles que subissent quotidiennement les sans-papiers et peser sur le débat politique.

Depuis samedi, le 9ème collectif s'est réfugié à la bourse du travail 3 rue du château d'eau, métro République.

La question de l'immigration n'est traitée que de manière sécuritaire, au détriment des droits fondamentaux.

Nous exigeons la régularisation de tous les sans-papiers.

Les promesses électorales ne suffisent pas. Il faut créer et maintenir un rapport de force. Car, derrière les débats électoraux, les rafles continuent, et c'est maintenant qu'il faut agir pour stopper ces rafles qui n'épargnent pas les familles qui se trouvent déchirées, brisées, séparées de leurs enfants à cause d'une politique démagogique à des fins électoralistes. Ces rafles s'opèrent même lors de la distribution alimentaire des restos du cœur.

Nous sommes à la bourse du travail,

Nous sommes des travailleurs,

Nous sommes donc chez nous à la bourse du travail.

Les syndicats ouvriers sont nos alliés, nos soutiens naturels, nous sommes sûrs que notre présence ici permettra de tisser des liens, de renforcer la solidarité. Par un lien de lutte et d'échange, cette salle historique retrouve sa vocation d'origine. Le 9ème collectif n'entrave pas le fonctionnement de la bourse du travail. Au contraire, il invite les organisations et collectifs à venir le rencontrer et à maintenir leurs activités.

9ème Collectif des Sans-Papiers, 9eme_collectif@no-log.org
<http://9emecollectif.net>

SANS-PAPIERS : LETTRE OUVERTE AUX SYNDICATS

Le 9ème Collectif des Sans-Papiers s'est réfugié à la bourse du travail depuis le samedi 10 février 2007, pour alerter l'opinion publique, les organisations syndicales, les citoyens, sur la situation actuelle des sans papiers et les conditions dramatiques dans lesquelles ils vivent.

Aujourd'hui tous les jours, des sans papiers sont raflés, puis déportés, des familles sont brisées, séparées, isolées. La chasse aux étrangers voulue par Nicolas Sarkozy et son gouvernement s'accélère. Cette politique n'est qu'un copié-collé de celle de l'extrême droite. Les sans-papiers sont présents en France, pour la plupart, depuis de nombreuses années (10, 15, 20 ans...), corvéables à merci, à la merci des marchands de sommeil, exploités par le Medef, et maintenus dans la peur pour revendiquer leurs droits sur leurs lieux de travail ou ailleurs.

La seule réponse de la préfecture à leurs demandes de régularisation est : les rafles, les arrestations, les centres de rétentions, les expulsions...

Il est bien entendu que le 9ème collectif compte sur ses alliés syndicaux pour protester contre cette politique répressive, xénophobe et raciste. La lutte constante et déterminée que mène le 9ème collectif ne pourra qu'avoir des répercussions positives sur la situation globale des sans-papiers.

Nous proposons aux syndicats :

- qu'ils pèsent de tout leur poids pour obtenir une audience auprès du préfet de police de Paris Mr Mutz
- de mettre en place des initiatives communes contre les rafles
- de constituer un réseau d'avocats pour répondre à la politique du chiffre et des expulsions de Sarkozy.

9ème Collectif des Sans Papiers

Les sans-papiers sont à la bourse du travail de paris,
3 rue du chateau d'eau, métro République.

PAS DE QUARTIER POUR LES INÉGALITÉS

Chaque année, 20% d'une génération quitte le système scolaire sans qualification et 40% des jeunes dans les quartiers en difficulté sont sans emploi. L'exclusion d'une partie de la jeunesse est l'une des causes des troubles violents qui agitent les banlieues, les discréditent injustement et plongent leurs habitants et ceux qui y travaillent chaque jour un peu plus dans le découragement.

Cette situation n'est plus supportable. Il est urgent de renforcer la lutte contre les inégalités et les discriminations : la fatalité d'être né ou d'habiter dans un quartier ne doit plus exister !

Cette crise pointe notamment les limites des politiques publiques d'éducation. Elle ne pourra être dépassée sans un engagement résolu et renforcé de tous : pouvoirs publics, citoyens, société civile. De nouveaux projets adaptés à la situation doivent garantir à tous l'accès à l'éducation, et par conséquent à la culture, à la mobilité, au travail, au logement, à la santé et aux loisirs. Il est urgent que des travaux nationaux concertés entre les acteurs des quartiers et nos parlementaires s'enclenchent afin d'impulser ou de soutenir des initiatives permettant de contrecarrer radicalement l'exclusion d'une partie de la jeunesse.

En mobilisant chaque année 7500 étudiants bénévoles dans des accompagnements éducatifs réguliers auprès de 10000 jeunes en difficulté, l'AFEV crée du lien social dans les quartiers défavorisés et lutte activement contre les inégalités.

La relégation de 150000 jeunes chaque année est un scandale et doit être traitée comme une cause nationale. À partir de maintenant, personne ne doit plus sortir du système scolaire sans qualification.

En signant cet appel, je demande qu'une commission d'enquête parlementaire examine, dès la prochaine session, les motifs de ce désastre avec tous les acteurs des parcours éducatifs (jeunes, enseignants, établissements scolaires, associations, parents, élus, etc.).

Son travail devra déboucher sur un effort sans précédent et des actions ouvrant de réelles perspectives à la jeunesse des quartiers.

Une réaction parue sur le forum...

(de raoule)

Quelques commentaires, en vrac, pour expliquer mon écoeurlement vis-à-vis d'un tel article...

La première lecture de cet article m'a agacée sans que je puisse clairement me l'expliquer. Voilà quelques commentaires et réflexions en vrac suite à des relectures de "l'appel" et visites des sites liés à cet appel...

Le constat, niais, sur lequel est basé cet appel : "ça va mal dans les banlieues", c'est parce que de nombreux jeunes sont exclus de l'école, il faut donc que l'école fonctionne mieux.* Heureusement qu'on peut inventer des équations aussi simplistes pour remplacer la politique (politique = prendre en main les affaires de la cité, questionner et agir pour le "vivre ensemble"...).

L'aboutissement de cet appel est de demander au gouvernement d'analyser les raisons du "désastre", analyses dont doivent déboucher des "efforts" et des "actions".

Premièrement, les études, enquêtes, et projets associatifs et institutionnels "contre les inégalités", ou "sur les discriminations" sont déjà nombreux. Quel est l'intérêt de monter une campagne qui demande au gouvernement de produire ces analyses alors qu'il en existe déjà plein** ? Les gens de l'AFEV ne sont-ils pas au courant de l'existence de toutes ces enquêtes ? Ou nous prennent-ils pour des con-ne-s ? Je me pose des questions, insolubles, à propos de ce qui fonde, réellement cet appel ...

Autre chose qui me laisse sans voix, que l'on retrouve dans cet appel contre les inégalités, comme dans le site de l'AFEV, de manière plus ou moins explicite. Il y aurait d'un côté, "nous" qui devons agir et, d'un autre, "la jeunesse des quartiers" qui est en difficulté.

Les "jeunes" dont on parle, ceux qui subissent les inégalités, deviennent un énorme fourre-tout, une catégorie de la population qu'il nous faut aller aider ("accompagner", pardon). Dans la lettre d'info n°1 de la campagne "contre les inégalités", les jeunes des quartiers sont "les plus fragiles, les plus démunis". On renvoie ces autres à une situation de faiblesse... Moi, quand je veux me battre parce qu'on m'inflige quelque chose d'injuste, je ne supporte pas qu'on me considère comme "fragile" ou "démunie".

(Les gens qui ont cramé des magasins, des écoles, des voitures, affronté les flics qui leur font la vie dure au quotidien... étaient-ils "démunis et fragiles" ??? Ou est-ce que leur rage ne les avait pas plutôt rendus surpuissants ?)

Oubliez-vous que ces "autres" de votre discours peuvent, eux aussi, être des sujets politiques ? Il semble que des propositions, actions et discours beaucoup plus intéressants peuvent émaner d'eux et elles. Où sont-ils dans vos discours ? Qui sont-ils à part des "élèves en difficultés", des "exclus" ? Où sont toutes les assos de quartier, mais aussi les groupes de jeunes, et de moins jeunes, qui agissent par eux-mêmes ? Les gens qui s'entraident au quotidien sans que de gentils petits étudiants ne viennent leur tendre la main ? Où sont passés les nombreux jeunes qui proposent des projets qui les motivent aux centres sociaux de leur quartier... et se font refouler ?

Je n'ai pas eu le courage de lire toute la liste des signataires de votre pétition, j'aimerais savoir si on y trouve des assos de quartiers, si on y trouve ces "jeunes de quartiers" dont vous parlez... ?

Où trouve-t-on, dans vos textes et actions, les gens qui luttent et mettent en oeuvre la solidarité au quotidien dans les quartiers ? Je pense au MIB*** bien sûr, mais il y en a beaucoup d'autres...

Un exemple, trouvé sur la page "action" du site de "pas de quartier pour les inégalités" : "Que vous soyez une association, un enseignant, un parent, un étudiant, un élu, etc. saisissez vous de l'appel afin de faire exister dans votre ville un débat autour de

l'éducation et du malaise de la jeunesse des quartiers populaires" ... la "jeunesse" en question est-elle appelée à participer ? Mystérieusement, elle ne figure pas dans la liste de ceux qui peuvent agir.

Après, quand on lit la liste des gens qui soutiennent l'appel, on peut aussi se poser quelques questions... A ce petit jeu là, avec un appel aussi creux politiquement, aussi consensuel et vide, tout le monde peut s'unir et se montrer mobilisé contre ce grave problème de société que sont "les inégalités"... : UDF, PC, PS, les Verts, UMP... et autres groupements variés, c'est la fête.

Derrière cet appel, il y a l'AFEV, association qui va chercher les étudiant-e-s dans les facs, avec ses belles et



grandes affiches en couleur et papier glacé, et leur dit (je sais de quoi je parle, je l'ai vu :) "tu veux t'engager pour te sentir utile dans la société ? rejoins-nous". Alors on t'apprend qu'il faut aider des enfants à réussir à l'école. Voilà ce que c'est, l'engagement "contre les inégalités". Surtout, on ne questionne pas fondamentalement le système scolaire, l'état, l'exploitation salariale à laquelle devrait tranquillement mener l'école... Et on apprend que "s'engager", c'est devenu être un bon citoyen qui, comme il a quelques privilèges par rapport à d'autres, va donner deux heures de sa semaine pour aider un de "ces autres"...

Et on ose comparer cela, sur la page de présentation du site de l'AFEV, aux "grandes causes" pour lesquelles les étudiants s'engageaient autrefois ! Moi je croyais qu'autrefois, et même, en partie, l'an dernier contre le CPE, les étudiants et étudiantes s'engageaient pour renverser ou subvertir un ordre social qu'ils et elles ne pouvaient plus supporter.

Je ne parlerai pas de l'usage par l'AFEV du concept de "solidarité", qui remplace ce que j'appelle "humanitaire", et qui dénature complètement ce que peut être la solidarité réelle.

Sinon, pour en rajouter une couche et faire comprendre comment fonctionne ce nouveau genre "d'associations citoyennes" comme l'AFEV :

Les partenaires de l'association : "La Fondation BNP Paribas soutient l'afev depuis une dizaine d'années. Dans le cadre du « Projet Banlieues » lancé en décembre 2005 et destiné à favoriser l'emploi et l'intégration des Jeunes, BNP Paribas a renforcé son partenariat avec l'afev..." Et juste en dessous de ça, ahah, la BNP propose des offres promotionnelles de bienvenue "réservée aux étudiants bénévoles de l'afev"... "Les inégalités", bientôt un bon filon marketing ???

Notons que, parmi d'autres, la FNAC aussi soutient l'afev. Bientôt ils vendront des compilations "contre les inégalités" de soupe commerciale pseudo-rap... tandis que les "jeunes", de quartier ou non, qui volent des CDs continueront à finir face aux flics...

Par ailleurs, l'AFEV agit depuis ses débuts avec, et est soutenue par le "Ministère à la Ville", "la Délégation Interministérielle à la Ville", "le Ministère de l'Education Nationale". Je me demande pourquoi, dans cet "appel contre les inégalités", qui paraît si neutre, et qui adresse des "revendications" au gouvernement, on ne précise pas qu'il est écrit par une asso qui est déjà proche des organismes ministériels.

J'ajouterai que selon moi ce genre d'articles n'a en définitive rien à faire ici : les associations soutenues par le gouvernement et sponsorisées par des banques et des supermarchés ont je pense d'autres espaces de communication qu'un site d'information alternatif.

Pour finir, et revenir au modèle "d'engagement" proposé par l'AFEV : on nous propose de nous envoyer à la maison un "kit" tout prêt avec des affiches et des tracts pour participer à la campagne. ça ressemble à une campagne de pub. Comme si on n'était pas capables de lancer nos propres initiatives, de créer nos propres outils de communication, d'avoir notre propre langage...

Je vais essayer de synthétiser tout ce que j'ai finalement voulu dire : Vous proposez le "volontariat", comme pansement des problèmes sociaux. Les citoyen-ne-s privilégié-e-s doivent aller au secours des dominé-e-s... Pas remettre en question leur position. Pas se battre, avec les autres, et contre ce qui nous tue.

Vous dépolitisez la question des inégalités. Les inégalités sont le produit d'un système.

Vous faites d'un problème éminemment conflictuel une question humanitaire compatissante qui rend les personnes "victimes" des inégalités - que j'appelle, personnellement, des "dominé-e-s" - incapables d'agir par elles-mêmes.

Vous ne proposez à aucun moment une analyse correcte de ce que vous appelez "inégalités". (Dommage car vous faites au moins

référence à un sociologue, Stéphane Beaud, qui a au moins fourni quelques éléments plus riches de compréhension...)

Vous entérinez un modèle de société inégalitaire dans lequel les individus qui ont un peu plus de pouvoir vont tendre la main à d'autres... et maintenir ce système.

En deux mots : vous m'énervez.

*Je ne dis surtout pas qu'il n'y a pas de discrimination à l'école, ou qu'elle n'est pas un lieu où naît, souvent et légitimement, le désespoir ou la rage contre une société dans laquelle l'école est censée nous faire entrer.

**Je citerai la DRESS et la MiRE, dispositifs ministériels de recherche, dont plusieurs programmes en cours traitent des inégalités et discriminations.... Combien de livres sont sortis sur "les émeutes de novembre 2005", mêlant sociologues et autres ... ? Je ne vous parle pas des multiples procédures associatives et / ou institutionnelles, qui existent depuis un moment, "contre les discriminations" : FASILD, HALDE...

*** Mouvement de l'Immigration et des Banlieues : <http://mibmib.free.fr>



OGM : ILS PASSENT EN FORCE PASSONS AUX CYBERACTIONS

OGM mais que prépare le Gouvernement ?

Dans un courrier envoyé hier aux ministres français de l'Agriculture, de la Recherche et de l'Ecologie ainsi qu'au Premier ministre (une copie a été adressée au président de la République Jacques Chirac), l'Alliance pour la planète demande au gouvernement français de mettre en place

immédiatement un moratoire sur les cultures d'organismes génétiquement modifiés (OGM), avant les semis du printemps 2007.

La France n'a toujours pas transposé la directive européenne 2001/18 relative aux conditions de culture et de mise sur le marché des organismes génétiquement modifiés (OGM), précise le regroupement. Le gouvernement "a finalement renoncé" à soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi certes adopté par le Sénat en mars dernier, mais "qui divise largement les députés et provoque une opposition massive de l'opinion publique" face aux OGM.

Cette non transposition de la directive européenne relative aux conditions de culture et de mise sur le marché des organismes génétiquement modifiés (OGM) a une double conséquence : la France risque des poursuites de la part de la Cour de justice européenne et elle autorise le développement cultures commerciales de maïs transgénique hors de tout cadre légal. En 2005, entre 500 et 1000 hectares de maïs transgénique auraient été plantés ; 5000 l'année dernière, et pour cette année, tout laisse à croire que l'industrie des biotechnologies va poursuivre son coup de force. Daniel Chéron, directeur général de Limagrain, actionnaire majoritaire du semencier Vilmorin, prévoit ainsi que 30000 hectares d'OGM seront mis en culture en 2007.

L'Alliance pour la planète craint aujourd'hui que le gouvernement français, cédant aux injonctions de la Commission européenne et au lobby de l'industrie des biotechnologies, "n'impose par une série de décrets ce qu'il a renoncé à faire débattre par la représentation nationale." "Début février, la multinationale Monsanto a fait parvenir à son réseau d'agriculteurs une lettre d'informations dans laquelle elle affirme que le gouvernement prévoit de publier

rapidement des décrets précisant les conditions d'utilisation des cultures génétiquement modifiées." A la veille de l'assemblée générale d'Euralis, l'une des principales coopératives du sud-ouest, son président, Christian Pees, déclarait : "si toute une série de contraintes réglementaires sont levées, le groupe Euralis pourrait développer fortement les cultures de maïs OGM qu'il a déjà commencé à implanter dans le sud Ouest de la France" (voir l'édition du 7 février des quotidiens Sud ouest ou L'éclair des Pyrénées).

L'Alliance pour la planète considère "qu'une levée des contraintes réglementaires par décrets du gouvernement constituerait un "dénier de démocratie" scandaleux et inacceptable. Décidée à contrer cette offensive, l'Alliance demande donc au gouvernement français de mettre en place un moratoire immédiat sur toutes les cultures d'OGM avant les semis du printemps. Cette demande correspond à celle exprimée par 86 % des Français qui souhaitent une interdiction des OGM (sondage CSA/Greenpeace septembre 2006)."

14 février 2007 - 15:33 (Par Pierre Melquiot)



UN PRÉDATEUR DEVIENT PLUS DANGEREUX LORSQU'IL EST BLESSÉ

L'escalade de Washington dans les menaces à l'encontre de l'Iran vient de sa détermination à s'assurer le contrôle des sources d'énergie dans la région.

Dans ce Moyen-Orient riche en ressources énergétiques, seuls deux pays ne se sont pas soumis d'eux-mêmes aux exigences de Washington : l'Iran et la Syrie. Bien que les deux soient considérés comme des ennemis, l'Iran est de loin le plus important. Comme c'était la norme durant la guerre froide, le recours à la violence est régulièrement justifié en réaction à la mauvaise influence de l'ennemi principal, et souvent sous les prétextes les plus fragiles.

Sans surprise, alors que Bush dépêche plus de troupes en Irak, remontent à la surface les histoires d'interférence iranienne dans les affaires internes de l'Irak - un pays considéré comme sans interférence étrangère selon la tacite affirmation que Washington dirige la planète.

Dans cette mentalité de guerre froide régnant à Washington, Téhéran est présenté comme le sommet de ce prétendu croissant chiite allant de l'Iran au Hezbollah libanais, en passant par le sud de l'Irak et la Syrie. Et toujours sans surprise l'escalade dans les menaces et accusations contre l'Iran est accompagnée de la volonté mesquine de participer à une conférence des puissances régionales où l'ordre du jour est limité à l'Irak.

Vraisemblablement ce geste diplomatique minimal a pour fonction d'apaiser les craintes et la colère grandissantes soulevées par l'agressivité sans limite de Washington. Ces questions donnent une nouvelle substance à l'étude détaillée de "l'effet irakien" des experts du terrorisme Peter Bergen et Paul Cruickshank, révélant que la guerre en Irak "a augmenté la menace terroriste à travers le monde". Un "effet iranien" pourrait être encore plus grave.

Pour les Etats-Unis, le premier objectif au Moyen-Orient a été, et reste, le contrôle de ses ressources énergétiques sans équivalent. L'accès lui-même à ces ressources est une question secondaire. Une fois que ce pétrole est sur les mers il peut aller n'importe où. Ce contrôle est vu comme devant être un instrument de domination globale.

L'influence iranienne dans le "croissant" concurrence le contrôle américain. Par un accident géographique, les plus importantes ressources en pétrole sont situées dans de larges zones chiites : le sud de l'Irak, les régions adjacentes à l'Arabie Saoudite et à l'Iran, avec aussi les réserves en gaz naturel les plus importantes dans le monde. Le pire cauchemar pour Washington serait de perdre l'alliance des chiites qui contrôlèrent alors l'essentiel du pétrole mondial et seraient indépendants des Etats-Unis.

Un tel bloc, s'il se mettait en place, pourrait alors se joindre au "Asian Energy Security Grid" [réseau asiatique de sécurisation des approvisionnement énergétiques] basé en Chine. L'Iran pourrait en être l'élément déclencheur. Si les conseillers de Bush imposent leurs vues, ils auront alors sérieusement miné la position des Etats-Unis comme puissance dominante dans le monde.

Pour Washington, la principale offense vient du fait que Téhéran ait défié [les Etats-Unis], en remontant à la chute du Shah en 1979 et à la crise des otages de l'ambassade américaine. En mesure de retorsion, Washington avait soutenu l'agression de Saddam Hussein contre l'Iran, ce qui a entraîné la mort de centaines de milliers de personnes. Puis sont venues les sanctions meurtrières et, sous Bush, le rejet de tous les efforts diplomatiques iraniens.

En juillet dernier, Israël a envahi le Liban, la cinquième invasion depuis 1978. Comme toujours, le soutien des Etats-Unis a été un élément critique, les prétextes [israéliens] invoqués ne résistant pas à l'analyse, et les conséquences pour le peuple du Liban se sont avérées sévères. Parmi les raisons de l'invasion israélo-américaine se trouve le fait que les fusées du Hezbollah peuvent avoir un caractère dissuasif en cas d'attaque israélo-américaine contre l'Iran.

En dépit des bruits de bottes, je pense qu'il est peu probable que l'administration Bush attaque l'Iran. L'opinion américaine et celle du monde entier y sont totalement opposées. Il apparaît même que l'armée américaine et les services de renseignements y sont opposés. L'Iran ne peut pas se défendre seul contre une attaque américaine, mais il peut y répondre par d'autres voies, incitant par exemple à une plus grande déstabilisation en Irak.

D'autres avertissements beaucoup plus graves sont lancés, dont ceux de l'historien britannique Corelli Barnett [spécialisé en questions militaires] qui écrit : "Une attaque contre l'Iran serait le début effectif d'une troisième guerre mondiale."

Là encore, un prédateur devient plus dangereux et plus prévisible lorsqu'il est blessé. Pour sauver les meubles, l'administration [Bush] peut prendre le risque de plus grands désastres. Cette administration a provoqué une catastrophe inimaginable en Irak. Elle a été incapable d'y mettre en place un régime-client et elle ne peut pas retirer ses troupes sans devoir faire face à la possibilité de perdre le contrôle des ressources énergétiques de tout le Moyen-Orient.

Washington peut alors vouloir déstabiliser l'Iran de l'intérieur. Le mélange ethnique en Iran est complexe ; une grande partie de la population n'est pas d'origine perse. Il existe des tendances sécessionnistes et il est très possible que Washington veuille les attiser - dans le Khuzestan sur le Golfe par exemple, une région plus arabe que perse et où est concentré le pétrole iranien.

L'escalade dans les menaces sert aussi de moyen de pression pour

MENACE SUR LE CARACTÈRE PUBLIC ET GRATUIT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN GRÈCE.

que d'autres se joignent aux efforts américains pour étrangler économiquement l'Iran, avec un succès prévisible en ce qui concerne les Européens. Une autre conséquence prévisible, et sans doute voulue, est de pousser le régime iranien à devenir aussi répressif que possible, provoquant des désordres tout en réprimant les réformateurs.

Il faut aussi diaboliser la direction [iranienne]. En Occident, n'importe quelle déclaration du président Ahmadinejad fait les gros titres, avec des traductions douteuses. Mais Ahmadinejad n'a pas le contrôle de la politique extérieure qui est déterminée par son supérieur, le dirigeant suprême, l'ayatollah Ali Khamenei. Les médias américains tendent à ignorer les déclarations de Khamenei et spécialement celles qui ont un ton conciliant.

On diffuse largement les propos d'Ahmadinejad lorsqu'il déclare qu'Israël ne devrait pas exister - mais il y a le silence lorsque Khamenei dit de son côté que le Téhéran soutient la Ligue arabe sur le conflit israélo-palestinien, appelant à la normalisation des relations avec Israël si celui-ci accepte le consensus international sur la solution à deux états.

L'invasion américaine en Irak a pratiquement poussé l'Iran à développer une force de dissuasion nucléaire. Le message a été que les Etats-Unis attaquaient comme ils le voulaient, tant que la cible restait sans défense. A présent l'Iran est encerclé par les forces américaines en Afghanistan, en Irak, en Turquie et dans le golfe persique, et à proximité se trouvent, disposant de la puissance nucléaire, le Pakistan et Israël, ce dernier avec le statut de super-puissance régionale grâce au soutien des Etats-Unis.

En 2003, l'Iran a proposé de négocier sur toutes les questions sensibles dont la politique nucléaire et les relations israélo-palestiniennes. La réponse américaine a été de censurer le diplomate suisse qui se faisait le relais de la proposition.

L'année suivante, l'Union européenne et l'Iran trouvaient un terrain d'entente sur la suspension par l'Iran des activités d'enrichissement de l'uranium ; en retour l'Union européenne fournirait "des garanties fermes sur les questions de sécurité", une allusion aux menaces israélo-américaines de bombardier l'Iran.

Apparemment sous la pression des Etats-Unis, les Européens ont abandonné cette voie. L'Iran a alors repris son activité d'enrichissement. Le véritable intérêt des Etats-Unis pour dissuader l'Iran de développer l'arme nucléaire serait de mettre en oeuvre l'accord avec les Européens en acceptant de vraies négociations et en agissant de concert avec les autres pays pour que l'Iran soit intégré dans le système économique international.

Noam Chomsky -9 mars 2007 - The Guardian : <http://www.guardian.co.uk/comment/s...>

Traduction - Claude Zurbach - Info-Palestine <http://www.info-palestine.net/artic...>



La discussion sur l'article 16 est enfin arrivée au Parlement grec ce mercredi 10 janvier. En vue de cette discussion, qui remet en cause l'essence même du système d'enseignement public et gratuit, les étudiants ont décidé d'occuper leurs facultés. Depuis lundi dernier suite à des Assemblées Générales tendues et souvent agressives (verbalement et physiquement) plus de 274 facultés ont suivi cette pratique. Le but d'une part étant le maintien de l'Article 16 et l'approfondissement du caractère public et gratuit de l'enseignement supérieur. D'autre part la participation à la journée d'action du Mercredi 10 et le soutien des voix contre la révision de l'article qui sont minoritaires au sein du Parlement.

"La révision de l'Article 16 est indispensable..."

L'Article 16 de la Constitution grecque est celui qui garanti un enseignement de qualité, gratuit et surtout public pour tous les citoyens grecs. Seul l'Etat et les établissements reconnus et dépendant économiquement de celui-ci ont le droit de fournir ce service. L'article interdit explicitement à toutes personnes privées de le faire à sa place.

Il est évident qu'un article de ce type pose un grand problème dans la procédure de privatisation de l'enseignement. Procédure, ne l'oublions pas, dirigée par l'U.E. lors des Sommet de Essen, Bologne et Lisbonne.

Dans le Parlement grec la discussion ne risque pas d'être tendue. Le PASOK et la Nea Dimokratia, qui ensemble comptent pour 90% des sièges, sont en accord

sur la révision. C'est qui est ironique est qu'elle a été introduite par le président de l'opposition au Parlement, G. Papandreou le président du PASOK, il y a deux ans. Sa proposition était, et est toujours, d'ouvrir le marché de l'enseignement. "La révision de l'Article 16 est indispensable pour l'amélioration du système public d'enseignement. Grâce à la création d'établissements non étatiques et sans but lucratif les universités publiques seront contraintes à rationaliser et devenir plus efficaces dépassant ainsi les phénomènes de bureaucratie et stagnation." disait-il en 2005. C'est grâce à cette "passe" de la part de "l'opposition" que le parti au gouvernement, Nea Dimokratia, peut sans entraves démonter le système d'enseignement national.

Les seules voix dans le Parlement contre la révision de la Constitution et la création des établissements privés sont le KKE et le Synaspimos. Cependant elles ne représentent qu'une petite minorité en son sein. Ce désaccord, surtout pour le KKE, se cristallise au tour du slogan "pour un enseignement unique, public et gratuit". Unique, à savoir sans concurrence du privé mais aussi le même pour tous. Public, avec seul fournisseur et garant de la qualité l'Etat. Gratuit, à savoir sans coûts directs et ni indirects (logements, nourriture, couverture médicale etc).

"Marieta le cauchemar de Mai-Juin revient" [1]

Les voix du désaccord se trouvent, en effet, minorisés dans le Parlement, cependant dans la rue les choses se présentent de manière différente.

Dès lundi 8 janvier des Assemblées Générales ont eu lieu dans presque toutes les facultés au niveau national. La participation a été surprenante. Selon certains étudiants l'esprit de mai et juin [2], que beaucoup croyaient morts, est vivant et plus fort que jamais.

Ces processus massifs ont débouché dans la victoire des revendications des forces de gauche. Tantôt dans sous les revendications de la PKS (front syndical de la Jeunesse Communiste), tantôt EAAK (front syndical de la gauche indépendante) ou encore sous un front de plusieurs forces des occupations. Cela a commencé avec 30 facultés occupées la première semaine de l'année pour qu'aujourd'hui, une semaine plus tard, 274 facultés soient occupées.

Le Mercredi 10 janvier jour national d'action et début de la discussion sur la révision dans le Parlement, cette tendance a été confirmée. Aux manifestations organisées durant la journée plus des 15000 personnes ont participé à Athènes, 5000 à Thessalonique, 3000 à Volos et de 5000 à 7000 dans toutes les autres villes. A Athènes des concerts et un encerclement nocturne du Parlement a été organisés. A Thessalonique le PAME (front syndicale du KKE, Parti Communiste Grec) a organisé une manifestation nocturne pour les travailleurs qui a rassemblé quelques milliers des

manifestants.

"La lutte contre la révision de l'article 16 est une lutte de toute la classe ouvrière"

Cependant dans la rue les étudiants ne se trouvent pas seuls. Les organisations syndicales des professeurs d'universités, les enseignants du secondaire/primaire, des employés aux universités, des services publics, des travailleurs dans la construction, certaines du secteurs privés soutiennent et participent aux mobilisations. Le PAME est incontestablement avec la lutte des étudiants et déclare que cette lutte est aussi celle des travailleurs. "Il faut que cette lutte devienne un enjeu central pour la société, il faut constituer un Front Large pour l'Enseignement" déclare une des voix dissidentes du PASOK dans le mouvement syndical.

Ceci n'est que le début. Le vote sur la révision de la Constitution aura lieu au mois de Mars. Entre temps cette semaine des nouvelles AG ont été appelées pour décider les actions futures, des Coordinations régionales et une nationale des toutes les facultés en lutte sont déjà en marche, encore plus de facultés seront avalés par la vague contestatrice et de nouvelles mobilisations auront lieu ce mercredi 17 janvier. Comme le slogan le dit "une lutte, une lutte de longue haleine est notre réponse à la Ministre de l'Enseignement". Agonas, Agonas, Agonas diarkias ine i apantisi stin ipourgo pedias.

C'est le début. To be continued....

Auteur : Aris Oikonomou, Mail : sasgamw wpx hotmailcom

Publié sur <http://lille.indymedia.org>

[1] Marieta Yanakou, Ministre de l'Enseignement.

[2] Lutte contre la loi-cadre. Plus des 95% des

VENEZUELA : NOUS DÉNONÇONS LE DÉLOGEMENT FORCÉE DES TERRITOIRES INDIGÈNES

Organisation Indigène Wayùu du Socuy et Maché Maikiratasalii

"Nous dénonçons le délogement des familles indigènes de leurs terres ancestrales de la part de l'état vénézuélien et des multinationales du charbon."

Nous, les indigènes Wayùu habitant-e-s des bassins des rivières Socuy, Maché et Cachiri de la Sierra de Perijà de l'état de Zulia de la République Bolivarienne du Venezuela, informons tou-te-s les femmes et les hommes du monde que notre humble peuple, ainsi que les peuples Yukpa et Bari, allons être délogés par le gouvernement national pour livrer notre territoire aux entreprises transnationales du charbon parce que les viscères du monstre impérial ont besoin de plus de charbon bon marché pour continuer à remplir de mort, misère et famine les peuples du monde.

Il ne peut y avoir de Socialisme du XXIème Siècle dans notre pays sans nous les indigènes et si il n'y a pas les droits à des territoires autonomes et libres de mines et de propriétaires... quelques uns seulement sont exprimés par les papiers juridiques, mais sont gênant pour les capitaux miniers, pétroliers, gazifères et les propriétaires.

Aujourd'hui ils prétendent les éliminer avec le conte raciste de la souveraineté et de l'unité patrie, comme si nous les indigènes nous ne sommes pas aussi fils du dieu Maleiwua, de Guaicaipuro et de Bolivar.

Actuellement, le gouvernement national au travers de sa Corporation pour le Développement de la Région Zulienne (Corpozulia) est à la tête, avec des opérateurs des entreprises transnationale, d'une ultime attaque contre nos humbles familles indigènes pour nous obliger, par les bonnes manières, à leur vendre nos terres, ainsi qu'il y a des années ils nous imposèrent, par les mauvaises manières, l'ouverture de la mine Paso Diablo et Mine Norte dans le bassin de la rivière Guasare, et plus récemment dans la mine Las Carmelitas près de la retenue d'eau Los Tres Rios.

Nous dénonçons le génocide et l'écocide qui s'approfondit dans le pied de montagne de la Sierra de Perija dans la zone frontalière avec la Colombie, bras occidental de la fin de la grande Cordillère des Andes, de la part de Corpozulia, Carbozulia, Anglo American Coal, Inter-American Coal, Peabody, Carbonifera Caño Seco représenté par l'ancien président de Telecom Eiram, Brendan Hynes d'Irlande, Corporacion Carbones del Perijà du Chili représentée par Maria Victoria Quiroga M. et Alvaro Guell V., Energy Resources, entre autres.

Organisation Indigène Wayùu du Socuy et Maché Maikiratasalii

POUR DES TERRITOIRES INDIGENES AUTOMONES LIBRES DE MINES
ET PROPRIETAIRES

LYON:RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN AUX ANTIFASCISTES DE RUSSIE... ET D'AILLEURS

En Russie, l'extrême droite nationaliste a le vent en poupe depuis la fin de l'ancien régime "communiste". Certains partis, ouvertement nationaux-socialiste, (dont les services d'ordre armés s'entraînent parfois dans des camps militaires officiels) ont rassemblé des dizaines de milliers d'adhérent-e-s. La guerre en Tchétchénie a exacerbé le racisme anti-caucasien-ne, terrain propice au déclenchement des véritables pogroms qui ont eu lieu sur des marchés de Moscou ou de Saint-Pétersbourg.

Depuis deux ans, les violences néo-nazies se multiplient, surtout depuis novembre 2005. Elles prennent pour cible des étranger-e-s (étudiant-e-s, demandeu-se-r-s d'asile), des personnes originaires d'anciennes républiques soviétiques ou membres de minorités ethniques et des militant-e-s antifascistes. Ces actes sont commis par des boneheads (skinheads fascistes), qui sont le plus souvent jugé-e-s pour "hooliganisme" ou "vandalisme" et obtiennent des condamnations avec sursis, alors que ces individu-e-s commettent des meurtres et que leurs motivations idéologiques et stratégiques sont évidentes. Ces attaques deviennent de plus en plus brutales et restent souvent impunies.

Le 19 juin 2004 à Saint-Pétersbourg, Nikolai Guirenko, défenseur des droits humains et spécialiste de la lutte contre le racisme et les

discriminations à été tué par balle à travers la porte de son domicile. L'enquête de police n'a pas abouti à ce jour.

Le 13 Novembre 2005 à Saint-Pétersbourg, Timur Kacharava, 20 ans, musicien dans le groupe "Sandinista !" et activiste dans le collectif Food Not Bombs, a été tué par des nazis armés de couteaux. Le procès de ce crime n'a toujours pas débuté.

En 11 mois, en 2006, au moins 44 personnes ont été tuées par des groupes d'extrême droite.

Le 7 avril 2006 à Saint-Petersbourg, Samba Lanpsar 28 ans étudiant originaire du Sénégal et militant anti-raciste à été abattu d'une balle dans la nuque. L'enquête de police n'a pas abouti à ce jour.

Le 16 Avril 2006 à Moscou, Alexandr Ryuhin, 19 ans, a été tué alors qu'il se rendait à un concert de punk-hardcore, 10 fascistes l'avaient alors attaqué avec des couteaux. Lui aussi a été tué à cause de ses opinions antifascistes. Les meurtriers ont été retrouvés, mais sont accusés de "hooliganisme", pas de meurtre avec préméditation motivé par des idées d'extrême droite.

Le 22 Décembre 2006, à Moscou, des fascistes ont tenté de faire exploser un antifa dans sa maison. Tigran s'en est sorti miraculeusement sans blessures.

Le dimanche 14 janvier, dans le sud-ouest de Saint-Petersbourg, un militant antifasciste de 21 ans, Yvan Yelin, a été poignardé 20 fois par un groupe d'une dizaine de néo-nazis. Souffrant d'une perte de sang massive et de blessures aux organes vitaux, il a été transporté

aux soins intensifs. Juste avant cette attaque, Yvan avait participé à une initiative humanitaire internationale intitulée "Food Not Bombs" (de la nourriture, pas des bombes), distribuant à manger à qui en exprime le besoin, dans le centre de Saint-Petersbourg. Ensuite, alors que la plupart de ses camarades s'en allaient à un concert de rock, Yvan décida de rentrer chez lui. Tout seul, il devint ainsi une cible facile. Le bureau du Procureur de St-Petersbourg a ouvert une enquête criminelle pour tentative d'homicide. Aucun-e suspect-e n'a encore été arrêté-e. A présent, Yvan récupère progressivement ses forces après plusieurs transfusions sanguines.

Les assassinats ciblés de Guireno, Timur, Samba et Alexandr, ainsi que les tentatives de meurtre de Tigran et Yvan, montrent bien que les groupes néo-nazis ont identifié les militant-e-s antifascistes et antiraciste comme leurs ennemi-e-s. Ils les prennent en photo, les suivent jusqu'à leurs domiciles et sont prêts à s'en débarrasser par tous les moyens.

Les antifascistes sont traité-e-s avec suspicion et hostilité par la police. Les élites politiques et le public en général sont indifférents à leur lutte. Les autorités et les médias dominants ont tendance à les décrire comme une autre sorte d'extrémistes et se satisfont de l'état de déni qu'ils ont adopté à propos des crimes de haine.

Face à cela, nos camarades russes doivent pouvoir compter sur nous pour les soutenir et diffuser les informations qui les concernent.

Contre tous les courants d'extrême droite qui sévissent et répandent leurs idées nauséabondes, en Russie, en France et partout dans le monde, affirmons notre SOLIDARITE ANTIFASCISTE INTERNATIONALE !

LYON : OCCUPATION DU CONSULAT DANOIS EN SOUTIEN À UNGDOMSHUSET

Mardi 20 février 2007, un groupe de squatteurs et squatteuses a occupé le consulat du Danemark à Lyon, en solidarité avec Ungdomshuset, centre social autonome occupé à Copenhague depuis 25 ans et menacé d'expulsion. L'action visait notamment à rappeler au gouvernement danois que ses exactions ne passeraient pas inaperçues, et à exiger l'abandon immédiat des charges retenues contre les quelques 300 personnes arrêtées depuis le début de la campagne de soutien au lieu.

Le bureau du consul a été envahi par une quinzaine de personnes, qui y ont faxé un communiqué de revendications, à destination du maire de Copenhague, de sa mairie, et du cabinet du premier ministre danois. Le téléphone du bureau a ensuite été mis à contribution pour appeler Ungdomshuset, et avertir la police de Copenhague de l'action.

Manifestement très préoccupées par la situation, les autorités danoises se sont montrées particulièrement soucieuses de la sécurité du consul, l'appelant sur son téléphone portable, et allant jusqu'à prévenir elles-même la police française.

Pendant ce temps, la trentaine de personnes située à l'extérieur déployait deux larges banderoles en face des entrées du bâtiment, sur lesquelles on pouvait lire "consulat danois occupé : solidarité avec Ungdomshuset !" et "défendons les espaces autogérés !". Des tracts ont alors été distribués aux employé-e-s et passant-e-s, présentant Ungdomshuset et le mouvement squat, dénonçant les manoeuvres de criminalisation de la contestation et d'imposition du contrôle social mises en place par les autorités.

Deux voitures de police suivies par des flics en civil sont arrivés sur place. Tour à tour, les divers-es agent-e-s ont essayé de monter au premier étage pour y rejoindre le consulat, mais ont persisté à se tromper d'ascenseur à chaque fois. Les deux seuls ayant triomphé de l'exercice se sont cependant vus vertement rabrouer par leur supérieur, leur intimant l'ordre de

UNGDOMSHUSET À COPENHAGUE : EXPULSION, RÉACTIONS, RÉPRESSION...

Le 1er mars 2007, la police danoise expulsait le centre social anarchiste Ungdomshuset, occupé depuis 25 ans. La maison, donnée à des quatteurs/euses au début par la mairie, a été revendue à des cathos d'extrême droite, c'est pour cela que le lieu est devenu expulsable, après des années d'activités et de vie. Depuis quelques années déjà les occupant-e-s ont tout tenté pour garder le lieu : négociations, manifestations, etc.

La résistance déterminée que ses occupant-e-s et soutiens ont mis en place ces derniers mois en a fait l'un des principaux enjeux politiques du pays, et la police, ayant longtemps reculé devant une expulsion dont elle craignait les conséquences, a finalement fait appel à des unités antiterroristes et à un déploiement des plus massifs pour mener l'opération.

37 personnes ont été arrêtées lors de l'expulsion, et conduites en garde à vue. Elles sont accusées "d'entrave à la propriété" et de "violence à agent", et seront maintenues en détention pendant un "minimum" de 26 jours, dans l'attente de leur procès.

L'expulsion d'Ungdomshuset a provoqué un véritable raz-de-marée à Copenhague, où les manifestations de colère et actions de protestation se succèdent depuis deux jours. Des milliers de personnes ont exprimé leur violente opposition à l'expulsion d'Ungdomshuset et à la répression par divers moyens, de la manif familiale à l'émeute : rassemblements, processions, occupations, barricades enflammées, entre autres affrontements avec la police et attaque des symboles de l'autorité. Au-delà de l'expulsion d'Ungdomshuset, c'est maintenant une large frange de la population qui s'oppose dans la rue à une police raciste et à la répression des derniers bastions de rébellion et de contre-culture.

Sous-estimant la réponse populaire, les sociaux démocrates danois jouent la carte de l'intransigeance et de la répression tous azymuts : en deux jours, environ 600 personnes ont été arrêtées, dont plusieurs centaines vont manifestement rester plusieurs semaines voire mois en prison ; samedi, la police a mené une vague de perquisitions, procédant notamment à l'arrestation des équipes légales assurant suivi et assistance pour les détenu-e-s et leur proches.

C'est par un soutien déterminé, en assurant une visibilité publique à ce qui se passe actuellement au Danemark que nous pourrions aider tou-te-s les incarcéré-e-s, et assurer un avenir aux espaces autonomes là-bas et ailleurs. Outre la résistance sur place, c'est le fait d'être pointé du doigt et harcelé partout en Europe qui fera fléchir l'Etat danois.

Nous suggérons donc à tou-te-s celles & ceux se sentant concerné-e-s de faire connaître leur indignation dans quelques uns des 18 consulats du Danemark en France [1], voire dans les autres représentations de ce pays par ici. À défaut de consulat à portée de main dans votre ville, il est possible de passer des faxes, coups de téléphone, etc.

Vous pouvez écrire aux détenu-e-s (sachant que les lettres seront lues par les autorités, réfléchissez à ce que vous y mettez), en adressant vos messages à la Croix Noire Anarchiste de Copenhague [2] qui transmettra. Les courriers d'ami-e-s, mais aussi d'inconnu-e-s solidaires sont primordiaux quand on est à l'ombre pour un temps indéterminé.

Relayez l'info sur vos listes, médias, façades, tracts, etc. !

SOLIDARITÉ AVEC UNGDOMSHUSET !

LIBÉRATION IMMÉDIATE DE TOU-TE-S LES INTERPELLÉ-E-S !

Plus d'infos : <http://www.indymedia.org/fr/2007/03...>

Infos sur les squats, dont une partie francophone : <https://squat.net/>

Le site d'Ungdomshuset : <http://www.ungdomshuset.dk>

[1] Ambassades et consulats danois en France : <http://www.expatries.org/default.as...>

[2] Anarchist Black Cross Kobenhavn : <http://blackcross.dk> - Adresse

postale : ABC / Postboks 604 / 2200 KBH-N / DANEMARK - ...et

électronique : info@blackcross.dk

passer sous silence leur présence momentanée dans le consulat - par peur d'un incident diplomatique ?

Les manifestant-e-s situé-e-s à l'extérieur étant pour la plupart masqué-e-s, la police a alors appelé des renforts afin de procéder à des contrôles. À ce moment là, tou-te-s les participant-e-s se sont regroupé-e-s et ont soudainement quitté les lieux, après une heure et demie d'occupation, sans que la police n'ait le temps de faire le premier pas.

À noter que le quotidien danois Politiken, qui s'était déjà fort ému du communiqué de soutien et appel à actions émis par l'Espace autogéré des Tanneries en décembre dernier, s'alarmant du danger planant alors sur les ressortissant-e-s danois-es du fait de possibles actions de solidarité, s'est aussitôt fendu d'un article sur l'action, avec interview de Monsieur le consul. Quant à la presse locale, elle n'a peut-être pas tout compris, France 3 relatant qu'un groupe de "squatteurs danois" avait occupé le consulat.

Il ne s'agit pas d'une action isolée : les initiatives de solidarité avec Ungdomshuset se multiplient dans le monde entier. Le même jour, une manifestation de soutien à Ungdomshuset se déroulait en face du Consulat du Danemark à Genève, en Suisse ; le 16 février, une performance de théâtre de rue et manifestation se tenaient à Moscou ; le 15 février, 45 personnes se rassemblaient en face de l'ambassade danoise à Berlin, et on apprenait récemment qu'à Lyon même, la délégation commerciale du Danemark avait eu ses vitres endommagées et son hall couvert de graffitis de soutien à Ungdomshuset deux semaines auparavant...

À suivre, donc. Ungdomshuset bli'r !

Ci-dessous, le texte du tract distribué lors de l'action :

CONSULAT DANOIS OCCUPÉ : DE LYON À COPENHAGUE, DÉFENDONS LES ESPACES AUTOGÉRÉS

À Lyon comme ailleurs, des milliers de mètres carrés sont à l'abandon, tantôt oubliés par leurs propriétaires, tantôt utilisés pour spéculer sur le marché de l'immobilier. Depuis toujours, nombreux et nombreuses sont celles et ceux qui trouvent aberrant que des espaces soient laissés vacants, quand dans le même temps, le prix des loyers ne cesse de flamber, quand quantité de gens n'ont nulle part où se loger, quand tant de projets n'ont nulle part où se réaliser.

Ainsi, depuis des années, divers collectifs et individus réquisitionnent des bâtiments délaissés. Non seulement pour y vivre, mais aussi, bien souvent, pour s'y organiser de façon autogérée, et proposer une multitude d'activités : repas de quartier et concerts, bibliothèques et salons de thé, ateliers et échanges de savoirs, libre-accès à Internet et initiation aux logiciels libres, réunions & espaces de rencontres militantes... sont parmi les nombreuses choses qui ont existé à Lyon ces dernières années, rendues possibles par la réappropriation collective d'espaces cadencés ou murés.

Dans toute l'Europe, de tels endroits ont ainsi été arrachés aux lois du marché, ces vingt dernières années. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ont été décimés par l'acharnement légal et policier. À Copenhague, au Danemark, il ne plus que quelques uns de ces espaces de liberté : Ungdomshuset. Ouverte en 1982, cette maison a accueilli des milliers d'événements, et constitue un point névralgique pour les contre-cultures et contestations sociales dans toute l'Europe du Nord. Aujourd'hui, malgré une longue bataille pour défendre le lieu, celui-ci est menacé d'expulsion, et peut-être envahi par la police à tout instant.

Parce que nous partageons avec Ungdomshuset une communauté de pratiques, de préoccupations ; parce qu'il nous semble intolérable que de pareils espaces soient rayés de la carte et laissent place à l'uniformité ; parce que notre meilleure arme est la solidarité... nous occupons aujourd'hui le consulat du Danemark à Lyon, afin de montrer à l'état danois que là bas comme ici, nous ne laisserons pas passer ses exactions ; afin, aussi, d'encourager les occupant-e-s d'Ungdomshuset qui, depuis maintenant plusieurs mois, se battent pour garder leur espace d'activité et de vie !

Mais il n'y a pas qu'au Danemark que les lieux non-alignés sont menacés. En France, la police intervient régulièrement pour replonger dans le sommeil des maisons qui avaient été un temps réanimées, pendant qu'un nouveau projet de loi permet l'expulsion de locaux occupés en 24h ! Ce, sur fond de contrôle quotidien de plus en plus serré, avec pour prétexte la lutte contre l'"insécurité". Mais de quelle insécurité parle-t-on ? Le fait d'être filmé par dix caméras dans chaque rue et d'être fiché biométriquement (comme l'imposent les passeports actuellement, les cartes d'identité prochainement) va-t-il rassurer l'employé-e menacé par un licenciement, protéger le sans-papier dont la vie peut basculer à chaque instant, aider celui qui n'a pas de quoi manger quotidiennement ?

Il va de soi que l'on cherche à nous faire accepter un contrôle qui profite à certains, à notre détriment. Dans ce contexte, les expulsions de squats sont une menace pour tou-te-s, car elles témoignent de cette volonté de nivellement, de suppression des espaces antagonistes et lieux de résistance aux dominants. Aussi incombe-t-il à tou-te-s celles & ceux qui ne souhaitent pas être mis au pas de se mobiliser, pour préserver et étendre les espaces d'autonomie, face au "meilleur des mondes" que les politicien-ne-s s'affairent à préparer. Longue vie à Ungdomshuset, et à tous les lieux autogérés !

20 février 2007, des squatteurs & squatteuses de Lyon et d'ailleurs,

PROGRAMME DES FESTIVITÉS ET AUTRES AU SQUAT- QUI-N'A-TOUJOURS-PAS-DE-NOM

49 avenue de rochetaille, quartier la Rivière / bellevue, à (st-étienne...

- **samedi 14 avril** : P'tit resto du samedi midi; Repas végétarien à prix libre, avec ouverture de l'infokiosque-bibliothèque et de la zone de gratuité (friperie + quelques objets gratos...). A partir de midi...

- **samedi 14 et dimanche 15 avril** : un week-end sur le mouvement autonome en Italie dans les années '70: Samedi à partir de 15h : exposé puis discussion, Dimanche : projection de films

- **vendredi 20 avril** : concert hip-hop avec Tchad Unpoe (<http://www.tchad-unpoe.net>) + Piloophaz + ??

- **samedi 28 avril** : Des membres de "L'Envolée", journal contre les prisons, viendront pour une discussion sur les prisons. Puis concert de hip-hop rageur avec APE (le singe des rues - 93) + ??

Et plein d'activités régulières, dont certaines nouvelles :

- **Tous les mercredis de 16h à 19h** : atelier couture

- **Tous les mercredis à partir de 19h** : bouffes discussion. Pour le dîner, c'est le principe de l'auberge espagnole, chacun-e amène ce qu'il-elle veut. Venez les mains vides, si vous n'avez pas le temps ou l'envie de cuisiner quoi que ce soit. Pour les discussions, il n'y a pas de sujet prédéfini ou imposé. La soirée se veut conviviale et spontanée de toute manière, nous verrons donc sur le moment.

- **Tous les jeudis de 16h à 20h** : "Biclou", atelier d'échange de savoirs et de mise en commun de matériel pour la réparation et fabrication de vélos...

- **Tous les jeudis** (18h, et éventuellement 2e séance plus tard si motivé-e-s) : projections (films, documentaires, ..., prévus à l'avance ou à choisir sur le moment, n'hésitez pas à faire des propositions).

- **Un lundi sur deux** : atelier de (danse) : contact-improvisation.

- **Les mercredis, jeudis, vendredis, de 16h à 19h** : portes ouvertes : infokiosque, bibliothèque, zone de gratuité (friperie et objets...), accès internet gratuit quand ça marche.

Pour plus d'infos, guettez les affiches sur les murs de la ville, les flyers dans vos lieux branchés préférés, allez jeter un coup d'oeil de temps en temps sur le site <http://lenumerozero.lautre.net> (dans les articles ou sur l'agenda). Pour recevoir par mail (2-3 fois par mois) un programme de ce qui se passe, demandez-le nous à l'adresse 49rochetaille@no-log.org. (Ce n'est PAS une adresse pour nous envoyer de la pub ou des infos, c'est uniquement une adresse de contact. Merci de ne pas la mettre sur internet.)